REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
N° 52 - Juillet 2010
6 €
ISSN : 1240-2486

AUVERGNE ARCHITECTURES

CHU Estaing

Dans le sens de la longueur

MONTLUÇON
Le conservatoire de musique et d'art dramatique

SAVOIR-FAIRE
Vichy : la tour des juges

Voyage à Vienne, entre patrimoine et modernité.

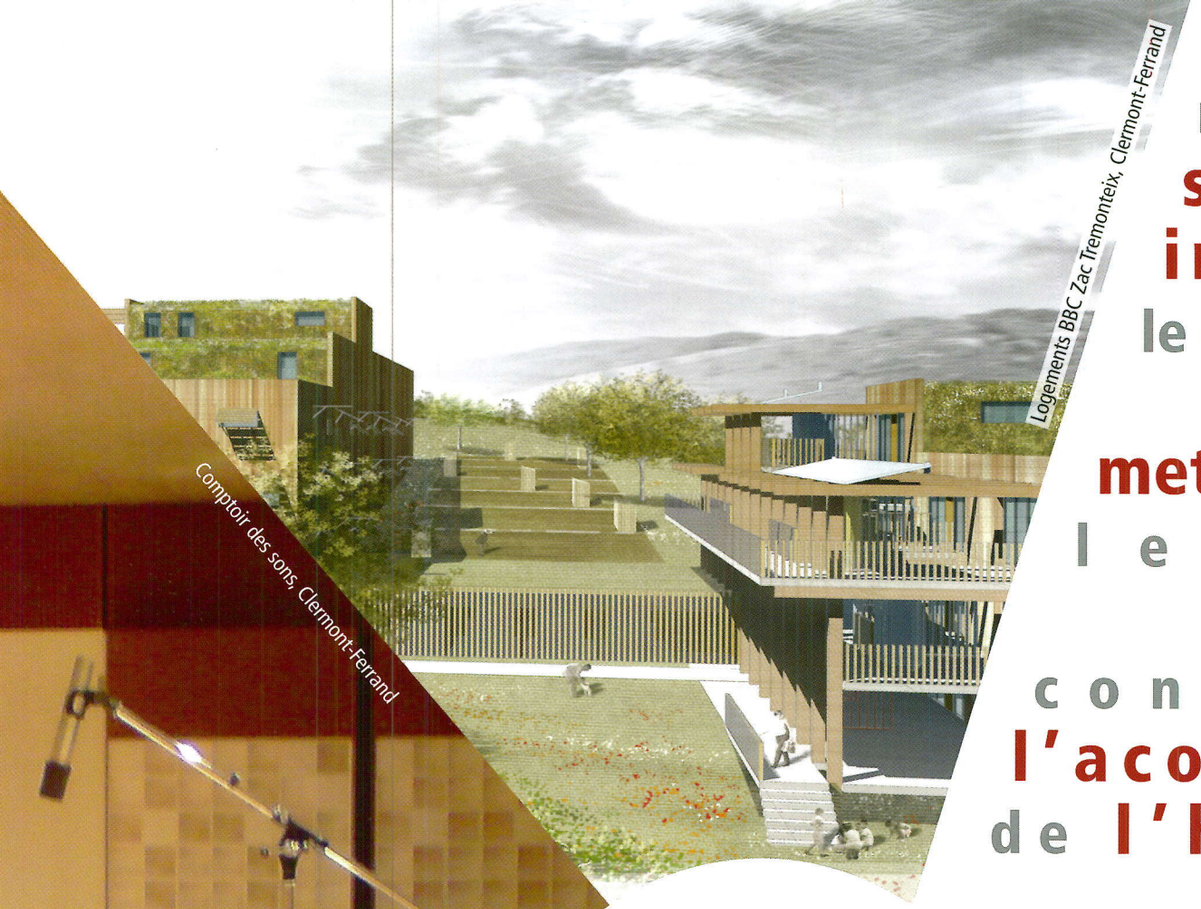

Logements BBC Zac Tremonteix, Clermont-Ferrand

Comptoir des sons, Clermont-Ferrand

Piscine Bort les Orgues

rendre **sonore** ou **inaudible** le cadre de vie

mettre en son le lieu

concevoir **l'acoustique** de **l'habiter**

acoustique AGNA

gérard noël & associés

Bureau d'étude en acoustique architecturale, environnementale et industrielle,

mesures,
conseils,
conception,
expertise.

www.acoustique-agna.com

Tél. : 09 77 53 35 11

Nicolas Lounis

16, rue de Strasbourg
63000 Clermont-Ferrand

17, rue des Suisses
75014 Paris

La revue du Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Auvergne

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Edition :
Ordre des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles-de-Gaulle
63000
Clermont-Ferrand.
Tél. 04 73 93 17 84
Fax. 04 73 93 17 22
www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org
Directeur de la publication :
Sylvie Soulas

Rédacteur en chef :
Roland Ondet

Comité de rédaction :
Jean-Claude Collet/ Christine Descœur/ Claude Maitrias/ Anne Montrieul.

Conception-réalisation :
De Bussac communication imprimée
IMPRIM'VERT®
www.gdebussac.fr
Avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Renaud pour la rédaction

Photos :
Christophe Camus (sauf mention contraire)

Publicité :
De Bussac / Alain Rosset
04 73 90 14 34

Dépôt légal :
3e trimestre 2010
ISSN : 1240-2486

N° 52
Juillet 2010
Prix au numéro :
6 €.
Abonnement :
15 €.

Photo de couverture :
CHU Estaing
Photo : Christophe Camus

Vignette :
Voyage à Vienne
Photo : Christian Caignol

Photo : Christophe Camus

sommaire

4
conseil de l'ordre
• **Honoraires : valoriser votre temps !**

5
maison de l'archi
• **Cinéma : films courts et conférences, suite**
• **Une expo de Patrick Céleste en novembre**
• **Actions pédagogiques**
• **Voyage à Vienne : Entre patrimoine et modernité**

8
entretien
• **Défendre la culture du paysage**

9
actualités-brèves
• Clermont-Ferrand
Institut du développement des territoires : ouverture en 2011
• Clermont-Ferrand
Une passerelle entre architectes et ingénieurs
• Le Puy-en-Velay
Nouvelle piscine pour l'agglomération du Puy

11
actualités
• **CHU Estaing, à Clermont-Ferrand : Dans le sens de la longueur**
« Un vrai changement de train de vie », « un bond architectural » : ainsi les responsables du nouvel hôpital clermontois commentent-ils le transfert, au mois d'avril, des services de l'ancien Hôtel-Dieu dans les 68 000 m² du site d'Estaing (soit 13 000 m² de plus), près de l'avenue de la République et de Montferrand.

• **Le futur "pôle dentaire" Estaing**

• **L'Hôtel-Dieu, en attente d'avenir...**

Photo : Jérôme Pallé

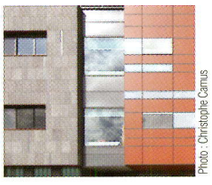

Photo : Christophe Camus

Photo : Christian Caignol

• **Le conservatoire de musique et d'art dramatique de Montluçon Le travail d'une équipe**
Dans ce projet, les architectes se sont entourés d'un acousticien, d'un scénographe et d'un graphiste-designer. Pari réussi.

• **La SEMERAP à Riom Sur un seul site**
Pour regrouper, sur un seul site, son siège social et le pôle d'interventions, la SEMERAP a choisi le parc européen d'entreprises de Riom, central par rapport à ses activités. Après une consultation des architectes et deux tours de table, un projet moins ambitieux a été retenu, qui préserve néanmoins les grandes lignes du projet initial.

18
repérage
Quand les copropriétés prirent de la hauteur

20
clin d'œil
Le Cyclope : Vaisselle

20
livre
L'art de construire et d'habiter, de Michel Mangematin et Chris Younès

21
savoir-faire
Vichy (03)
La tour des juges

22
observatoire
• L'observatoire des concours dans la région Auvergne
• Carnet

L'enjeu

Les prochaines élections pour le renouvellement du Conseil régional de l'Ordre des architectes auront lieu au mois de septembre. Mais, sans vouloir tenter un mauvais jeu de mots sur le titre de cette rubrique, est-ce bien un véritable enjeu pour tous les architectes auvergnats ?
Il semble bien que non, au vu de la participation d'un peu plus d'un tiers d'entre eux seulement (36,9 %) au dernier scrutin de 2007. Et pourtant, il est aujourd'hui primordial que chaque professionnel se sente concerné, non seulement par le principe même de ce vote mais aussi par la raison d'être d'une instance ordinale… Je m'explique.
Nous assistons de plus en plus souvent à l'apparition de consultations de plus en plus éloignées de ce qu'elles devraient être pour aboutir à une architecture de qualité ; certaines ne sont quasiment pas rétribuées… Cette situation est encore plus déplorable lorsqu'elle est le fait d'organismes publics ou parapublics. L'Ordre lutte contre cet état de fait et continuera de le faire. Mais c'est aux architectes que je m'adresse aujourd'hui.

Chacun d'entre nous est un professionnel responsable, et d'abord de la défense de son travail. Devant la situation évoquée ci-dessus, nous entendons régulièrement, et de façon répétitive : "Mais que fait l'Ordre ?" L'Ordre fait ce qu'il doit faire, à la condition minimale qu'on l'avise de ce qui se passe. Il fait, ou au moins tente de faire respecter les règles, à condition d'être au moins prévenu qu'elles sont transgressées.
C'est au stade de l'esquisse, de la conception que l'architecte concentre toute sa créativité, qu'il crée toute la valeur de sa prestation intellectuelle. Brader ce moment-clé, c'est pour un jeune débutant une grave erreur. Mais que dire des architectes confirmés, qui ont acquis expérience, reconnaissance et – on le leur souhaite – une certaine stabilité institutionnelle et financière, lorsqu'ils acceptent de jouer ce jeu ? Le premier de leurs réflexes doit être de prévenir leur Conseil de l'Ordre de ce qui leur advient. Devant cet enjeu-là, celui de la participation à un scrutin paraît effectivement moins important. Et pourtant les deux sont liés…

ORDRE DES ARCHITECTES
AUVERGNE

Sylvie Soulas, Présidente

SOL SOLUTION

Géotechnique Réseaux

Études de sol

Missions géotechniques selon la norme NF P 94-500

Logements, bâtiments industriels, parking, maisons individuelles, zone d'aménagement, expertise, voierie, contrôle

Nos garanties :

- Des moyens d'interventions rapide
- Garantie décennale
- Rapport d'étude objectif
- Conclusions pragmatiques
- Assistance dans l'application des préconisations

ZA des Portes de Riom - BP 178
63 204 RIOM Cedex
Tel: 04 73 64 74 84 - Fax: 04 73 64 74 80
E-mail : contact@sol-solution.com
Site web : www.sol-solution.com

OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 08 04 1977

nodal

Bureau de dessin

Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:
- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !

86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr

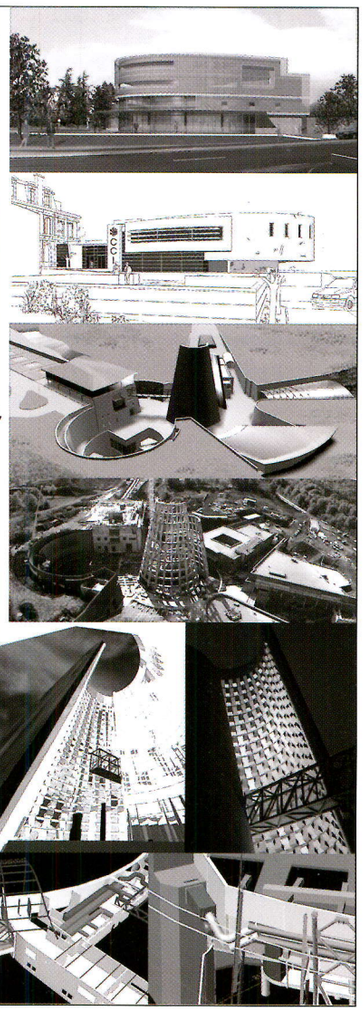

CONSEIL DE L'ORDRE

Honoraires : valoriser votre temps !

La multiplication des litiges le prouve depuis des années : il devient fondamental de préciser dans le détail les éléments de mission inclus dans les contrats d'architecte, tant pour informer le maître d'ouvrage sur l'ampleur et la consistance de la mission que pour permettre à l'architecte de démontrer la concordance entre le temps nécessaire à l'accomplissement de sa mission et les honoraires réclamés.

Convaincu de cette necessité, le Conseil National de l'Ordre a, dès 2001, publié de nouveaux contrats conçus pour calculer les honoraires sous la forme d'un devis d'heures (estimation du temps à passer).
Établir cette estimation s'avère difficile pour beaucoup, et bien des maîtres d'ouvrage ont fait savoir que disposer d'une estimation objective du temps à passer leur serait particulièrement utile pour estimer le poste "honoraires de maîtrise d'œuvre" dans leur bilan prévisionnel.

ORDRE DES ARCHITECTES
AUVERGNE

Tout aussi convaincu de la pertinence de la méthode et s'inspirant de ce qui existe déjà dans plusieurs pays européens dans lesquels elle a prouvé son efficacité, le Conseil National de l'Odre a décidé de **confier une enquête statistique nationale à un organisme parfaitement indépendant et objectif**, l'IFOP, qui a pour mission d'établir un **"référentiel temps"** permettant de connaître les temps moyens qui ont réellement été passés par la maîtrise d'œuvre pour concevoir et suivre l'exécution de leurs projets, en les classant par type, degré de complexité et montant des travaux (ou surface).

L'IFOP vient de créer un site internet dédié à tous les architectes français inscrits au tableau de l'Ordre pour leur permettre de renseigner autant de fiches qu'ils souhaitent, **l'objectif étant de mutualiser les informations pour créer une base de données aussi complète et représentative que possible.**

La réussite de cette démarche qui devrait grandement faciliter la définition et la rémunération des missions dépend donc étroitement du temps que les architectes voudront bien consacrer à renseigner ces fiches (très rapides à remplir).

Nous comptons sur tous les architectes pour comprendre tout l'intérêt de la méthode qui leur est proposée, chacun bénéficiant en retour d'une base de données aussi riche et étendue que possible (remise à jour tous les six mois) pour lui permettre de conforter l'estimation du temps qu'il devra investir dans ses futures missions et par là-même établir des propositions d'honoraires aussi justes et performantes que possible.

Pour accéder au site IFOP, un code confidentiel a été transmis à chaque Architecte.

Cinéma : films courts et conférences, suite

Vif succès dès la première séance de projection de courts métrages (sur le thème de New York, avec conférence d'Albert Odouard), le 26 mars à la Jetée, à Clermont, où l'on a dû refuser du monde. Dans la salle, le public semblait équitablement partagé entre étudiants, architectes et… les autres, répondant ainsi à l'objectif premier de la Maison de l'architecture : attirer le grand public vers l'architecture. Sur le thème "Nous sommes tous des habitants", la séance du 9 juin accueillait l'architecte Philippe Madec avec son film *Habitants*, un documentaire de 1997, après la projection de *La Maison de Jean Prouvé* (Stan Neumann, 2004) et *Terrains glissants* (François Vogel, 2010). La troisième et dernière séance de l'année, toujours à 20 h 30, aura lieu le vendredi 1er octobre ; le thème sera cette fois l'architecture d'Alvaro Siza, avec les films *L'École de Siza*, de Richard Copans et *Stan Neumann* (sur la faculté d'architecture de Porto), et *L'Amitié, quelques jours avec Alvaro Siza*, réalisé à l'abbaye du Thoronet par Dominique Machabert qui interviendra au cours de la soirée.

Une image de "Habitant", le film de Philippe Madec.

"Terrains glissants", un film de François Vogel.

maison de l'architecture
Auvergne

Une expo de Patrick Céleste en novembre

Auteur depuis 40 ans de plusieurs centaines de carnets de croquis au gré de ses voyages, l'architecte Patrick Céleste mène depuis longtemps de front son travail du trait et sa production d'architecte. Ce "carnettiste de l'humain" sera exposé au cours du mois de novembre à Clermont-Ferrand, lors de la Biennale du carnet de voyage, à la DRAC. L'artiste-architecte donnera également une conférence, et une vidéo sur son travail sera également projetée à la Maison du Tourisme.

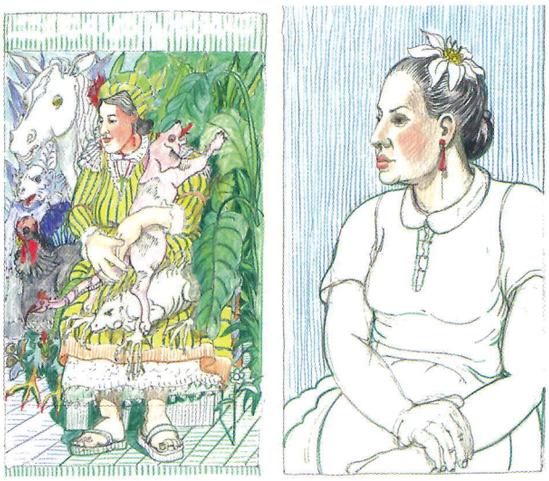

Des dessins de Patrick Céleste, architecte, extraits de ses carnets.

Actions pédagogiques

La Maison de l'Architecture poursuit la réflexion en cours sur l'élaboration d'un projet de sensibilisation à l'architecture à destination des établissements du second degré, en lien avec le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand. Auvergne Architectures le présentera dans une de ses prochaines éditions.

Voyage à Vienne

Entre patrimoine et modernité

C'est du 13 au 17 mai dernier que s'est déroulé le voyage d'étude organisé par la Maison de l'architecture en Auvergne, qui a emmené à Vienne (Autriche) une vingtaine de participants en quête d'architecture contemporaine...

Malgré une météo pas vraiment favorable, les voyageurs ont évidemment apprécié la découverte de la capitale autrichienne, même si la part de l'architecture strictement contemporaine y fut plus réduite que lors du périple portugais en 2009. Célèbre pour ses musées et autres hauts lieux culturels, Vienne est également riche de créations architecturales en matière de logement social, ou de bâtiments mixant bureaux et logements... du début du XXe siècle.

Logement social "de masse"

Ainsi le Karl-Marx-Hof date-t-il des années 1926-1930. La ville est alors l'acteur primordial du logement : la municipalité, dirigée par le social-démocrate Otto Bauer, se donne des moyens pour mieux maîtriser le foncier et choisit, en réponse au très fort besoin de logements, l'option de la densité. L'architecte Karl Ehn réalise sur l'Heiligenstädtterstrasse un bâtiment de 1 382 logements, qui s'étale sur plus de 700 mètres – il inclut aussi des bureaux, de nombreux commerces et services et l'aménagement d'espaces extérieurs. La construction est scandée par des entrées en arc, surmontées de tours imposantes. Au cœur du projet, Ehn supprime un des blocs prévus pour aménager une place publique d'un hectare. Dans les logements, les pièces sont exiguës, l'aération et l'ensoleillement insuffisants ; mais l'ensemble édifié par la "Vienne rouge" offre de nombreux services publics (laveries, piscines, dispensaire, bibliothèque, poste, centre social, pharmacie...), et des espaces verts de qualité, bien inté-

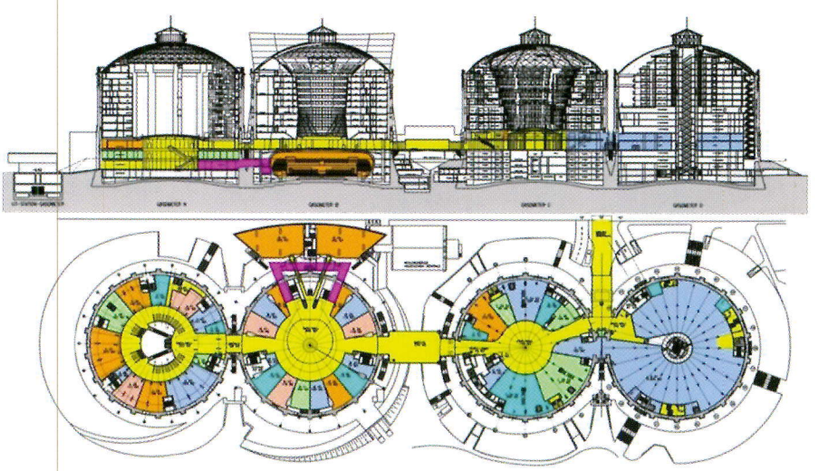

Les gazomètres de Simmering, un quadruple exemple de réhabilitation.

GAZOMETER "B"
Architectes : Wolf D / Coop-Himmelbau
date : 1995 - 2001

Bureau d'Etudes Techniques Fluides
AUVERFLUID
1, rue des Carrières
63119 Châteaugay
Tél. : 04 73 78 01 21 - Fax : 04 73 78 01 23
www.auverfluid.com
E-mail : contact@auverfluid.fr

ALGOTHERM INGENIERIE
BUREAU D'ETUDES
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE
ALGOTHERM INGENIERIE
53, rue des Sauzes - 63170 Aubière - Tél : 04 73 98 51 27 - Fax : 04 73 98 51 12
e-mail : algotherm@algotherm-ing.fr

Photos : Christian Caignol

gnés Jean Nouvel, Coop-Himmelbau, Manfred Wehdorn et Wilhelm Holzbauer. Les programmes prévoient des logements en partie haute, des bureaux en étage et des zones "divertissement et commerce" dans les rez-de-chaussée réunis entre eux par des passerelles. Sur "son" gazomètre, Nouvel a conservé l'enceinte originelle du bâtiment et créé intérieurement des segments bâtis de 14 niveaux ; de l'avis de quelques voyageurs, c'est le seul des quatre dont la luminosité intérieure soit vraiment satisfaisante…

Et aussi du contemporain...

Sur un ancien site industriel de près de deux hectares, **les Grüne Schanze** (collines vertes), de Cuubuus architectes et Log Id architects comportent 265 logements locatifs. Subventionné de façon conséquente (à 30 %), cet habitat se veut écologique : constructions BBC, énergie solaire, façades vertes…

Frauen-Werk-Stadt (femmes, travail et ville), l'atelier des femmes : la ville de Vienne est maître d'ouvrage avec une association d'employeurs de ce projet participatif incluant 365 logements, dont 6 pour personnes âgées, une crèche, un cabinet médical, un poste de police, un petit centre commercial. Les occupantes ont été particulièrement associées à la création de ce mini-quartier qui fonctionne selon les principes d'autogestion, et dont certains aménagements ont suscité l'intérêt.

Zaha Hadid a réalisé en 2005 un immeuble d'habitation, **le Spittelau** – nom du viaduc sur lequel s'élève le bâtiment, en partie sur pilotis. Une halte évidemment intéressante sur le plan architectural, mais l'objectif d'accueillir ici des artistes dans des ateliers ne semble pas avoir été atteint.

Hans Hollein : le nom de l'architecte de Vulcania est aujourd'hui bien connu en Auvergne, mais une balade dans Vienne permet de découvrir son travail dans des dimensions plus réduites et dans un cadre urbain : **le Haas Haus**, immeuble de commerce abritant une bijouterie et "habillé" comme une pièce de joaillerie, date de 1990 et alimenta longtemps la chronique autrichienne…

L'Autofreie Mustersiedlung, de Cornelia Schnidler et Rudolf Szedenik (1996-1999), est un immeuble de 245 logements sociaux conçu lui aussi de façon participative, et sans voitures (ce qui, pour un visiteur, revient à les repousser vers l'environnement proche)… mais avec de nombreux équipements collectifs, voire communautaires, et des ressources énergétiques nouvelles.

Enfin, haut lieu touristique, **le Hundertwasserhaus** (J . Krawina et F. Hundertwasser, 1985) s'offre comme « un voyage dans l'architecture créative » avec des planchers irréguliers, une végétation foisonnante, couleurs flamboyantes… La ville de Vienne fut le maître d'ouvrage de cette opération qui compte une cinquantaine de logements, des cafés-restaurants, ainsi que nombre de terrasses privées ou communes sur le toit.

Compact city

Un concept intéressant de développement urbain par l'agence Bus architektur (L. P. Spinadel, C. J. Blazica, 1993-2001), qui s'est diffusé dans diverses villes d'Europe : en mixant logements en étages, commerces et locaux tertiaires en rez-de-chaussée, il s'agissait de revitaliser le centre tout en mixant les fonctions… et ça ne marche pas très bien pour l'instant, avec d'assez nombreux locaux d'activité vacants. Un relatif échec à méditer…

Donau city church

C'est un « petit joyau » dans la proche banlieue de Vienne, une église contemporaine signée H. Tesar (1999), installée au milieu d'immeubles de grande hauteur : à voir !

grés aux aménagements publics. Ces logements, qui ont globalement "bien vieilli" – leur architecture reste intéressante et le bâti est assez bien conservé –, justifient d'importants travaux de réhabilitation.

Réhabilitation :
quatre exemples sur le même bâti

Dans un autre registre, celui de la réhabilitation-tranformation, les Gasometer de Simmering constituent un lien historique entre la toute fin du XIXe siècle, époque de leur construction, et la période contemporaine. Ces quatre réservoirs à gaz (62 m de diamètre, 72 de haut), alors créés à l'extérieur de la ville, y sont aujourd'hui pleinement intégrés ; après le retrait des cuves qu'ils abritaient et le classement de leurs façades de briques, coiffées de dômes en verre, en tant que repères historiques (1978), ils font l'objet entre 1999 et 2001 de projets si-

maison de l'architecture Auvergne

Gazometer / Centre de loisirs
Architecte : Rudiger Lainer
date : 2001.

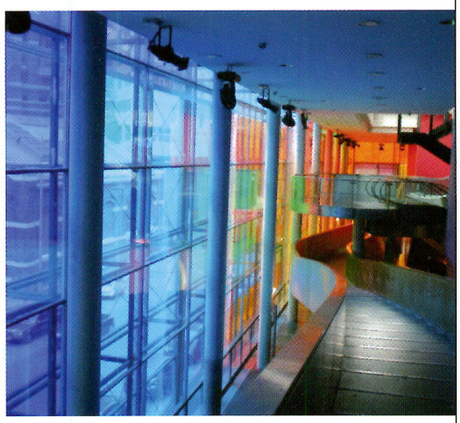

Donaucitykirche
Architecte : Heinz Tesar
date : 1999.

Défendre la culture du paysage

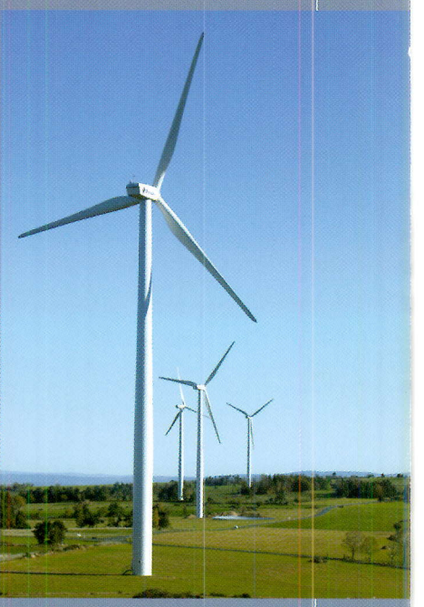

Photo : Christophe Canus

Michèle Delaigue, paysagiste conseil depuis cinq ans dans le Puy de Dôme, diplômée comme beaucoup d'autres de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, défend comme elle le peut cette richesse souvent ignorée qu'est l'environnement. Elle intervient dans les mêmes conditions que les architectes conseils.

Auvergne Architectures : Contrairement aux architectes conseils, qui opèrent depuis 1950, la mission des paysagistes conseils est récente…

Michèle Delaigue : Leur existence date à peine de quinze ans. Ils s'inscrivent dans le cadre des lois sur le paysage. Or, cette nouvelle mission n'est pas toujours bien comprise par les différents acteurs de la construction. Pour certains d'entre eux encore, les paysagistes conseils apparaissent uniquement comme une contrainte supplémentaire, alors que nous sommes là pour les conseiller dans leur choix. Ce malentendu ne joue pas en notre faveur.
On n'a pas encore réussi à s'imposer dans la mentalité des Français. Cela s'explique en partie par le nombre de paysagistes conseils, trop peu nombreux, environ un millier au niveau national. A mon avis, les textes de loi ne tiennent pas assez compte du rôle clé que devrait jouer le paysage dans l'acte de construire. Comme les architectes conseils, nous restons deux jours par mois dans le département. Mais avec ce système, nous ne connaissons pas assez le territoire, même s'il existe presque partout un Atlas des paysages, et nous ne travaillons pas suffisamment en amont. Nous venons, bien sûr, d'une autre région, pour avoir un regard neuf sur les projets.

A.A. : Quels types de dossiers vous confie-t-on ?

M. D. : On ne travaille plus sur des objectifs mais au coup par coup. Par exemple, j'ai cherché à sortir un schéma départementale des éoliennes afin d'empêcher leur dispersion. Les regrouper permet de mieux les intégrer. Or, tout ce qui peut fixer une ligne directrice est écartée. On parle maintenant du photovoltaïque et des énergies douces… L'arrivée du volet paysager dans les permis de construire a représenté une avancée significative. Je vous rappelle que notre rôle ne consiste pas à sanctionner, comme le croit encore des élus et des architectes, mais à conseiller.
Au départ, nous avons sensibilisé principalement les instructeurs des permis et les chargés d'étude pour déceler les dossiers qui peuvent avoir un impact sur le paysage. Cette notion est entrée dans les esprits. Le mécanisme commençait à se mettre en place. Nous étions parvenus à les convaincre du bien fondé de notre regard sur les paysages. Et c'est à ce moment-là, en 2008, que l'Etat a modifié la donne en supprimant le terme paysager et en l'incluant dans un « projet architectural ».

"MA PORTE EST OUVERTE"

A.A. : Mais alors quel pouvoir vous reste-t-il ?

M. D. : Celui d'expliquer, de défendre la culture du paysage. Je n'émets pas un avis mais seulement un conseil. A moi de persuader les services de la Direction départementale du territoire, des collectivités, de certains bailleurs dans le cadre de l'ANRU… Ce n'est pas toujours une tâche facile, mais en règle générale ils comprennent l'enjeu de la démarche. Aujourd'hui, je travaille beaucoup sur les dossiers de renouvellement urbain, parce que l'Etat finance en partie ces projets et qu'il prend alors plus de poids dans les négociations. Pour Clermont, je participe à ce qu'on appelle la « résidencialisation », autrement dit le partage des espaces et des aménagements extérieurs en pied d'immeuble, entre les bailleurs et la Ville.

A.A. : Comment peut-on définir vos relations avec les architectes ?

M. D. : Je souhaiterais en avoir beaucoup plus. Cela devrait passer déjà par les écoles d'architecture pour que la notion de paysage soit intégrée plus fortement dans le cursus des étudiants. Depuis deux décennies, nous vivons dans l'architecture du geste, qui empêche souvent de se parler. Alors que nous avons rêvé, dans les années quatre-vingts, de pouvoir travailler ensemble et prendre en compte véritablement le site lorsque l'architecte imaginait son projet, aussi bien en ville que dans le milieu rural. Cette éternelle relation au site ! Ma porte reste ouverte aux architectes qui souhaiteraient évoquer avec moi leur projet.

Prochain entretien avec Andreas Christo-Foroux architecte-conseil.

CLERMONT-FERRAND

Institut du développement des territoires : ouverture en 2011

Démarré en juin 2010 suite à un concours en 2008, le chantier de l'Institut d'Auvergne du développement territorial, implanté sur le boulevard François-Mitterrand à Clermont, doit se conclure à la fin de l'été 2011. Le bâtiment en R+3 comprendra notamment des salles de cours, de travail et un amphithéâtre, soit 1710 m². L'IADT doit accueillir jusqu'à 200 étudiants dans le cadre de cinq formations de niveau master et postmaster dédiées aux métiers du développement territorial. Les deux universités clermontoises, l'INRA, Vet A gro Sup (ex-ENITA), l'ENGREF et le CEMAGREF sont partenaires de ce nouvel établissement universitaire.

Architectes :
Atelier 3 Babin-Renaud (Paris)

Maître d'ouvrage :
Conseil régional d'Auvergne

Coût prévisionnel global des travaux :
2,7 millions d'euros HT

Un nouvel établissement universitaire, situé en face du jardin Lecoq.

CLERMONT-FERRAND

Une passerelle entre architectes et ingenieurs

L'équipe lauréate (Céline Ducher, Mélinda Brunel, élèves architectes, et Yanani Athmouni, élève ingénieur) est la seule à mettre en œuvre des mâts et un tablier suspendu par des câbles. L'élégance des proportions, l'élancement de l'ouvrage avec ses mâts inclinés dans la continuité du tablier – telle une virgule dans le paysage – constituent un signal fort en entrée de ville.

Faire en sorte qu'au cours de leur formation architectes et ingénieurs aient l'occasion d'associer leurs compétences et de dialoguer autour d'un projet, tel est le but du concours coorganisé par l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, Polytech'Clermont-Ferrand et ConstruirAcier. Pour l'édition 2009-2010, neuf équipes, constituées au total de vingt-six étudiants, ont planché sur le projet de remplacement d'une passerelle en béton à l'entrée nord de Clermont, un quartier en pleine mutation. Le jury a été très intéressé par la variété des solutions tant architecturales que structurelles. Il a également apprécié la qualité des documents graphiques ainsi que les maquettes produites tel le niveau des dessins et des notes de calcul. Les projets primés sont ceux qui présentaient la plus grande cohérence entre choix d'implantation urbaine et morphologie de l'ouvrage.

LE PUY-EN-VELAY

Nouvelle piscine pour l'agglomération du Puy

Elaborée en groupement de conception-réalisation, la piscine de l'agglomération du Puy-en-Velay sera livrée à l'été 2011. Située dans le quartier Guitard, elle comprendra 5 bassins (dont un extérieur) ainsi qu'une pataugeoire et une fosse à plongée, soit 1475 m² de surface aquatique. Les architectes jouent de la déclivité du site pour concevoir une silhouette ondulante, d'apparence mouvante et irrégulière, en phase avec le relief vallonné des monts d'Auvergne et du Velay. Adaptation au site et à l'ensoleillement, économies d'énergie, réutilisation des eaux : toute la gamme des dispositions propres au développement durable est mise en œuvre dans cet ouvrage de 5 764 m² utiles.

Près de 1 500 m² de bassins pour cet équipement intercommunal.

Architectes :
Chabanne & partenaires (Lyon)

Maître d'ouvrage :
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, mandataire : Chabanne & partenaires

Coût prévisionnel global des travaux :
17,54 millions d'euros HT

V.R.D. Ingénierie

18 Rue des Prés de Moura
63460 JOZERAND

- **Bureau d'études Voiries,**
- **Assainissement, réseaux divers.**
- **Etudes Parkings, accès riverains, cours, aménagements divers.**

Tél : 04.73.33.06.97 ; FAX : 04.73.33.04.78
Email : vrd.ingenierie@orange.fr

BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : betalm@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

---

betmi s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42
E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

BUREAU VERITAS propose la gamme de prestations la plus large de son secteur, pour couvrir l'ensemble des enjeux QHSE-SA des actifs industriels et immobiliers ainsi que des systèmes de production de ses clients :

- Vérifications réglementaires
- Contrôle construction
- Analyses en laboratoires
- Gestion de patrimoine
- Maîtrise des risques HSE
- Formation
- Certification
- Mesures et analyses (eau, air,...)

BUREAU VERITAS :
5, rue du Bois Joli - CS 90002
63801 COURNON D'AUVERGNE Cedex
T : 04 73 14 37 50
F : 04 73 14 37 59
www.bureauveritas.fr

BUREAU VERITAS
Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

SEEC

Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

60, Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.34.29.29 - Fax : 04.73.34.96.66
Email : seec.clermont@gmail.com

Bureau d'Etudes Techniques

- Génie climatique
- Génie électrique
- Energies renouvelables
- Structures
- Economie de la Construction
- Développement durable
- Coordination : S.S.I. - O.P.C. - S.P.S.

IGETEC
Membre de la CICF
Qualifié OPQIBI

Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : accueil@igetec.fr

---

ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
  - Bâtiments tertiaires
  - Bâtiments industriels
  - Ouvrages d'Art
  - Béton - Béton précontraint
  - Charpente Acier - Bois
  - Electricité
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

BUREAU D'ETUDES
STÉPHANE NIGGLI
38 RUE NIEL
63100 CLERMONT-FD

TÉL. **04 73 91 93 93**
FAX : **04 73 91 93 94**
sarlcs2n@orange.fr
www.cs2n.fr

CS2N
économie de la construction

Photo : Christophe Camus

CHU Estaing, à Clermont-Ferrand

Dans le sens de la longueur

« Un vrai changement de train de vie », « un bond architectural » : ainsi les responsables du nouvel hôpital clermontois commentent-ils le transfert, au mois d'avril, des services de l'ancien Hôtel-Dieu dans les 68 000 m² du site d'Estaing (soit 13 000 m² de plus), près de l'avenue de la République et de Montferrand.

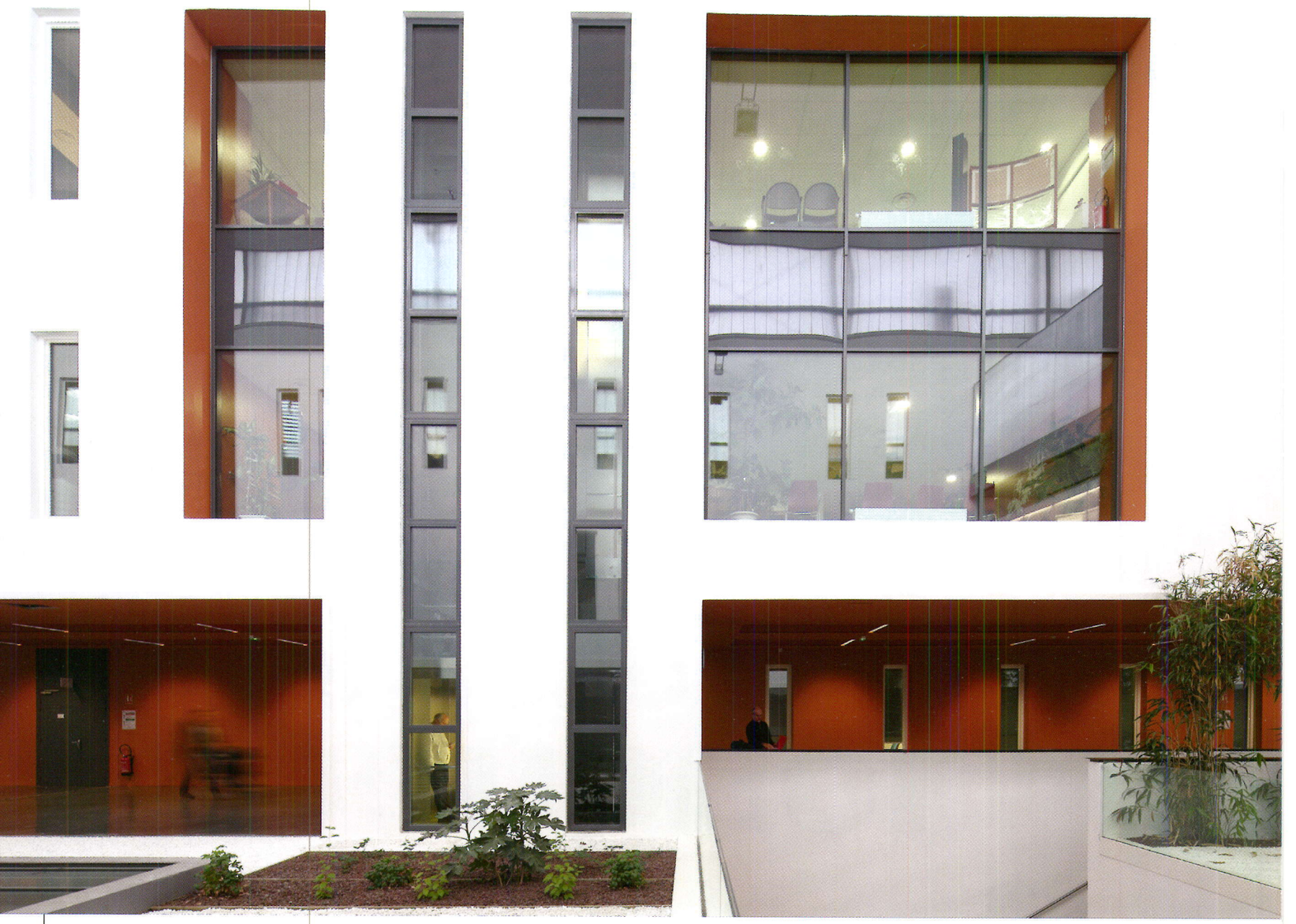

Le CHU Estaing se déploie sur trois niveaux seulement.

Pour Christine Rougier, directrice du CHU Estaing, Guy Blanzat, directeur des services techniques, et Patrice Mureau, ingénieur, l'emménagement à Estaing de la plupart des services jusque-là installés à l'Hôtel-Dieu a également influé sur les modes et les conditions de travail. *« On n'est plus dans un ensemble de pavillons séparés mais sur un site plus "ramassé", et l'on évolue vers une prise en charge plus globale des patients. Les personnels, surtout soignants, se sont très vite approprié ce bâtiment. »* Pour les patients, les chambres à un lit, autrefois plutôt exceptionnelles, sont ici la norme. Et par rapport à l'architecture verticale du CHU Gabriel-Montpied, sur le plateau Saint-Jacques, *« c'est vraiment l'opposé, beaucoup moins concentré, surtout dans le hall d'accueil ; il y a même une certaine sérénité… Il faut dire qu'ici, les architectes ont eu tout loisir de faire large. »*

À l'angle du parvis, sur la rue d'Estaing.

Six architectes sur le chantier

« Il est vrai que peu de projets disposent des espaces aussi généreux », confirme Antoine Buisseret, chef de projet à l'agence d'architecture Groupe 6, *« et celui-ci est assez atypique car radicalement orienté sur l'horizontalité, avec près de 600 lits dans un bâtiment en R+2 seulement. Son fonctionnement en cinq pôles(1) est également assez nouveau pour le CHU lui-même. »* Ainsi les directions médicales des services ont-elles dû avancer résolument dans la mutualisation de leurs moyens techniques ; plus largement, tous les personnels avaient été associés à

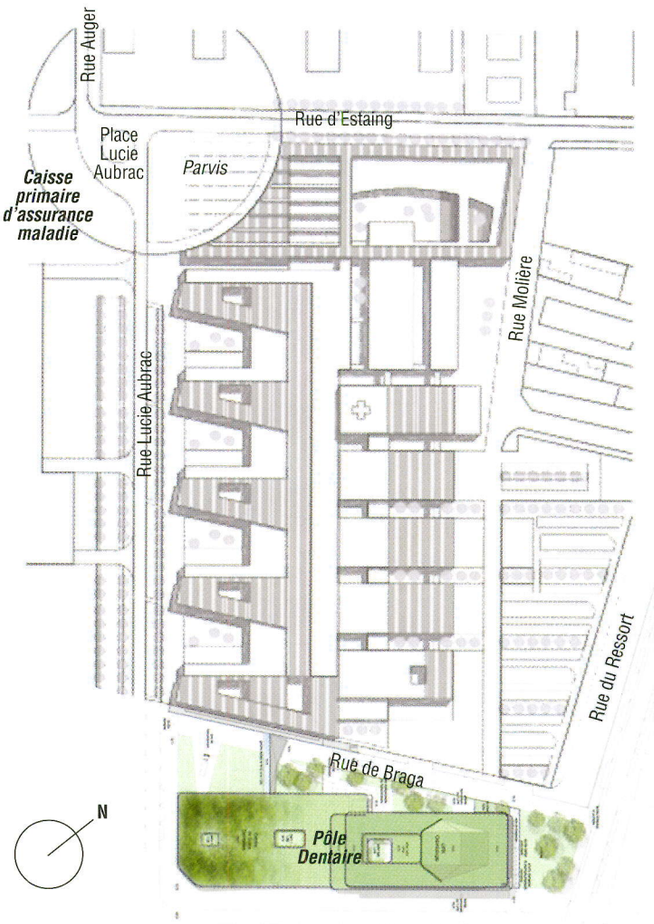

deux mois de concertation pendant la période des études. *« Un gros travail, mais qui a permis d'adapter l'outil aux besoins »*, poursuit Antoine Buisseret, qui rappelle qu'ultérieurement, jusqu'à six architectes assuraient une permanence sur le chantier, surtout au stade du gros œuvre. *« Ce fut très profitable pour une bonne compréhension "en direct" avec l'entreprise générale, dont le savoir-faire a été également une des clés de la réussite et en particulier du respect des délais. »* Au total, il n'aura donc fallu "que" cinq ans et demi, dont 42 mois de travaux – avec parfois 600 personnes simultanément sur le chantier –, pour réaliser les études et la construction de cet ensemble structuré d'abord par le vaste parvis arrondi de l'accès principal, à l'angle de la rue Auger et de la nouvelle rue Lucie-Aubrac, et coiffé de son porche de métal courbe porté par quatre piliers "voile", puis par la longue rue intérieure…

Lumière zénithale et "tampon" thermique

Longue de près de 250 mètres, la rue intérieure dessert les trois principaux secteurs : le secteur "adultes" au sud, dans cinq vo-

▶▶▶

(1) Les cinq pôles : digestif et hépatobiliaire, gynécologie obstétrique et reproduction humaine, pédiatrie, spécialités médico-chirurgicales, ressources interventionnelles (réanimation, surveillance, blocs opératoires et chirurgie ambulatoire).

Le parvis d'entrée, une vraie et large place publique.

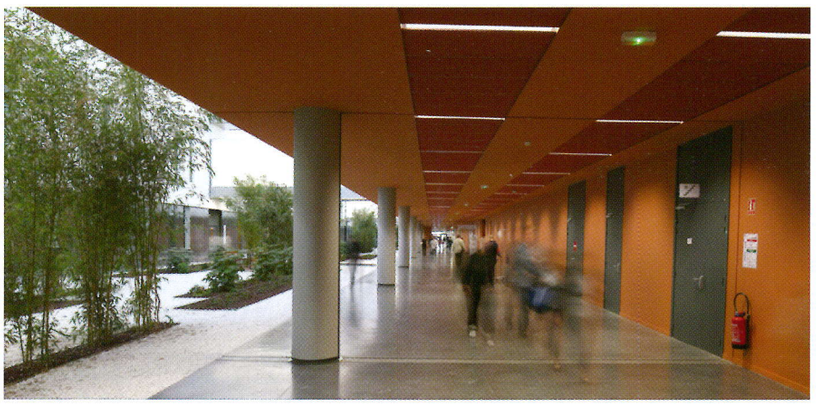

La galerie de circulation qui longe la rue intérieure peut être chauffée ou rafraîchie.

Photos : Christophe Camus

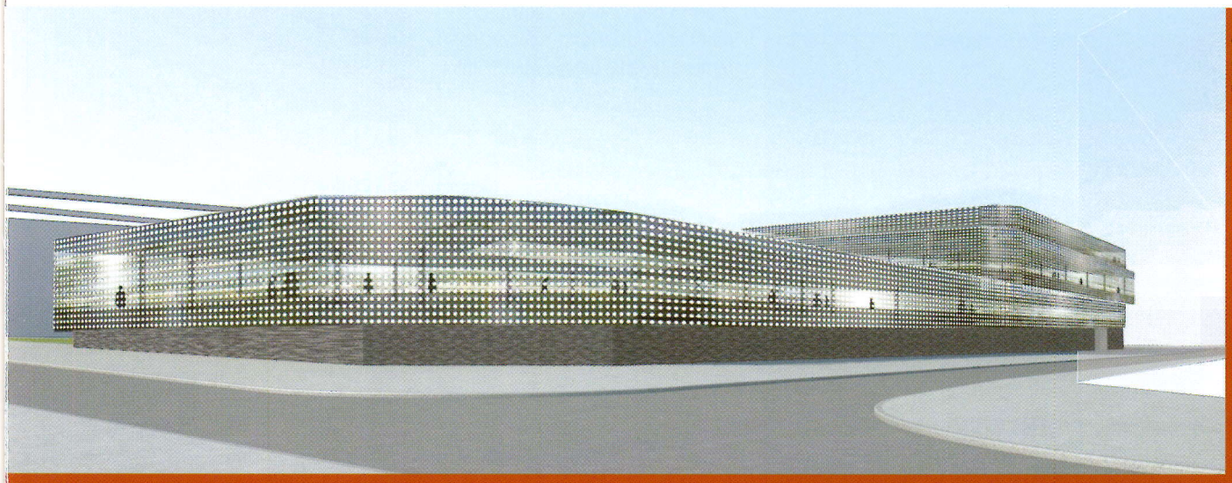

Illustration : Gazeau

Une vue du futur pôle dentaire depuis l'angle sud-Est, aux coins des nouvelles rues Lucie-Aubrac et de Braga.

Architecte :
Philippe Gazeau, Paris (75)
Maître d'ouvrage :
Ministère de l'Education nationale, Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand
Coût prévisionnel :
17 millions d'euros HT.

Le futur **"pôle dentaire"** Estaing

C'est à l'arrière du CHU Estaing, sur la partie Est du site, que s'élèvera le bâtiment de 9900 m² devant accueillir le Centre de soins dentaires (CDS, en rez-de-chaussée) et l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie de l'université d'Auvergne-Clermont 1. Le parti de l'architecte est d'envelopper le bâtiment d'un ruban continu constitué d'une trame en filet inox, à la fois protection solaire et visuelle ; elle lui donne une unité architecturale et urbaine, tout en permettant un jeu de décalages entre les trois niveaux posés sur un socle, le rez-de-chaussée bas. Ainsi apparaissent facilement et distinctement les deux entités hébergées et leurs fonctions.
La déclivité de la parcelle permet de créer une entrée principale sur rue en RDC bas, alors que le CDS, entièrement installé au RDC haut, dans sa partie sud, est à ce niveau directement relié à l'hôpital par une galerie fermée rejoignant le service de chirurgie maxillo-faciale (lequel occupe le dernier "épi" bâti du secteur sud de l'hôpital). Un patio éclaire son hall d'accueil central, qui distribue tous les espaces.
L'UFR est située sur la partie Nord ; ses volumes s'organisent autour du hall d'entrée principal, en double hauteur, et d'un amphithéâtre, ces deux espaces faisant le lien en RDC bas et haut. Dans la hauteur du bâtiment, les trois niveaux forment des plateaux légèrement décalés entre eux, un « déhanchement » qui sera sans doute accentué par le travail sur la couleur de l'enveloppe. Celle-ci sera donc un filet inox, un « filtre actif » installé à 50 cm des façades dont chaque nœud, suivant une trame de 20 cm environ, comportera une petite sphère plus ou moins translucide ou opaque selon l'emplacement et l'orientation au soleil, mais aussi selon l'intimité requise par les espaces intérieurs correspondants. Pour l'architecte, il s'agit de créer, « dans le paysage urbain en pleine refondation, une silhouette fluide et en mouvement caractérisée par une résille enveloppant, comme un ruban continu, tous les volumes dans un mouvement. » Le bâtiment doit être livré au second semestre 2012.

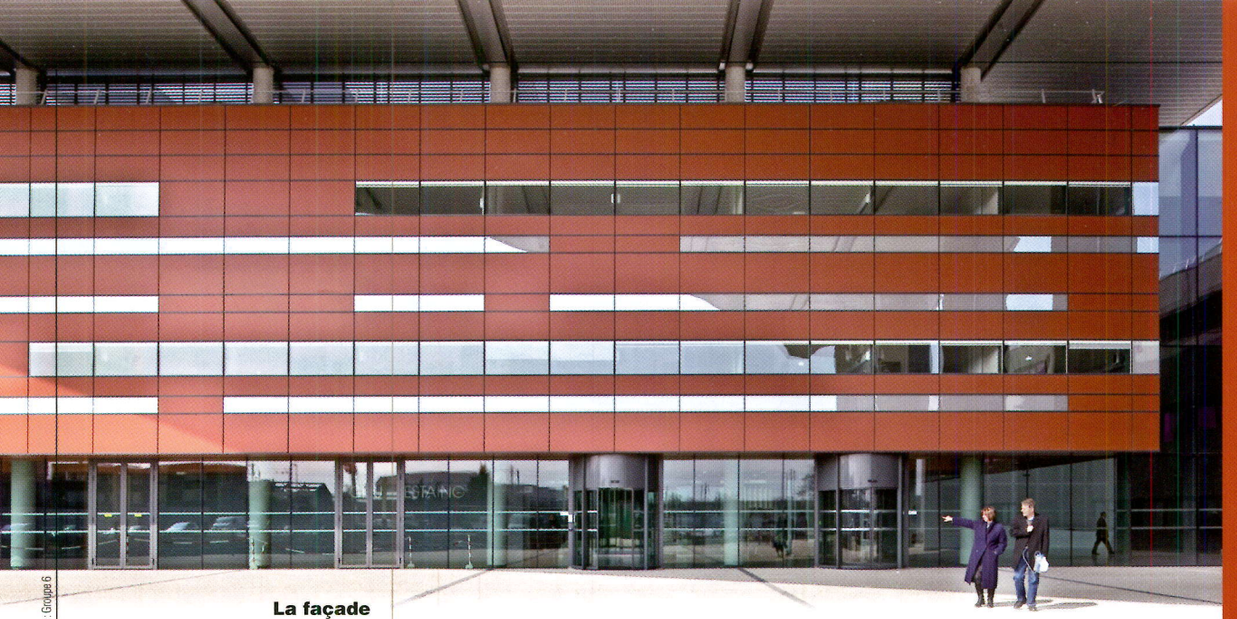

Photo : Groupe 6

La façade de l'entrée principale qui donne sur le parvis.

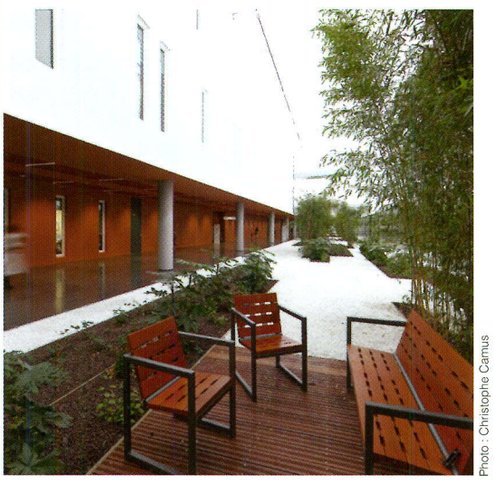

Photo : Christophe Camus

La rue intérieure, longue de 250 mètres, peut aussi accueilllir des expositions.

▶▶▶

lumes disposés en épis, le secteur "mère-enfant" à l'ouest (où les espaces initialement prévus pour une ludothèque et une garderie sont affectés à des rencontres professionnelles) et le plateau médico-technique au nord. Logiquement, chacun fonctionne avec la logistique en sous-sol et les lieux de grande fréquentation en rez-de-chaussée (les consultations médicales, mais aussi les activités culturelles et commerciales qui "urbanisent" les lieux), les deux niveaux supérieurs accueillant les espaces d'hébergement et les équipements techniques ; les flux proprement médicaux et ceux du grand public doivent ainsi se distinguer naturellement. La lumière naturelle ne se contente pas d'éclairer l'extrémité des couloirs, elle baigne l'ouvrage dès la zone d'accueil et jusqu'au bout de la rue intérieure, les volumes restant libres sur toute la hauteur du bâtiment : voilà la plus évidente différence avec l'architecture verticale des années 1970 comme au CHU Gabriel-Montpied…

Moins visible et sans doute au moins aussi importante en termes énergétiques, la vaste nef centrale de la rue, en même temps qu'elle confère un effet de masse à l'ensemble de l'ouvrage, constitue un espace tempéré intermédiaire. Maintenu en permanence à 16° C au moins, il doit limiter fortement les déperditions calorifiques. En revanche la galerie de circulation, couverte mais ouverte sur la nef qu'elle longe au sud, est chauffée en hiver ou rafraîchie l'été. À son extrémité Est, la rue s'ouvre sur la perspective du centre ancien de Montferrand. Après la construction du bâtiment accueillant l'UFR d'odontologie et le centre de soins dentaires (voir ci-contre) et l'aménagement de ce secteur en parc urbain, on pourra apprécier la qualité de l'insertion de ces volumes massifs et bas dans l'orthogonalité du tissu de ce quartier, "l'entre-deux villes" entre Clermont et Montferrand, spectaculairement densifié depuis quinze ans.

Photo : Christophe Camus

Architectes :
Groupe 6 : Michel Raffin et Yves Pervier, directeurs de projet, Antoine Buisseret, chef de projet, Grenoble (38)
Maître d'ouvrage :
Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand
BET :
Jacobs France, tous corps d'état
Coût de l'opération :
233 millions d'euros TTC (y compris achat du terrain et démolition)

L'Hôtel-Dieu, en attente d'avenir…

Le site de l'ancien Hôtel-Dieu, construit à partir du XVIIIe siècle en bordure de la ville de Clermont, s'y trouve aujourd'hui en plein centre. Il suscite bien des questionnements, notamment sur la possibilité un moment étudiée d'y installer la bibliothèque intercommunale et universitaire initialement prévue à l'emplacement très proche de l'ancienne gare routière. Pour l'heure, une petite partie des 55 000 m² bâtis sur plus de cinq hectares héberge encore les activités de plusieurs services qui doivent déménager ultérieurement : le service d'hémodialyse vers le CHU Gabriel-Montpied (à l'automne 2010), la cuisine centrale vers le CHU Estaing (fin 2010), de même que l'UFR d'odontologie et le centre de soins dentaires (2012-2013), les écoles de sages-femmes et de puéricultrices (vers la faculté de médecine et les autres écoles de santé de la place Henri-Dunant), et enfin les services de santé publique.
« L'Hôtel-Dieu est la propriété du CHU, qui le met en vente, » **explique Christine Rougier, directrice du CHU Estaing, *« et bien sûr la Ville a un droit de préemption (1). Un allotissement va être réalisé, en 5 ou 6 lots selon que les différents bâtiments sont inscrits aux Monuments historiques, qu'ils sont démolissables ou pas… L'ensemble est estimé à 30 millions d'euros, et le CHU a bien l'intention de vendre et pas de brader, même si, dans l'attente, la sécurisation des lieux a un coût. »*** **Seule certitude pour l'instant : la nouvelle Agence régionale de santé doit s'installer, après aménagement et en principe en 2013, dans les deux ailes Nord et Est donnant sur la cour d'honneur. Pour en savoir plus sur le devenir de l'ensemble du site, on attend l'intervention du préfet de région sur le sujet.**

(1) Dans le cadre du concours Europan 9 (mai 2006-avril 2008) sur le thème Urbanité européenne, Ville durable et Nouveaux espaces publics, l'architecte Guillaume Ramilien (Paris) avait réalisé une "Etude de définition urbaine et architecturale, requalification du site de l'Hôtel-Dieu" qui avait été retenue par la Ville de Clermont-Ferrand (voir Auvergne Architectures n° 45).

Le conservatoire de musique et d'art dramatique de Montluçon

Dans ce projet, les architectes se sont entourés d'un acousticien, d'un scénographe et d'un graphiste-designer. Pari réussi.

Le travail d'une équipe

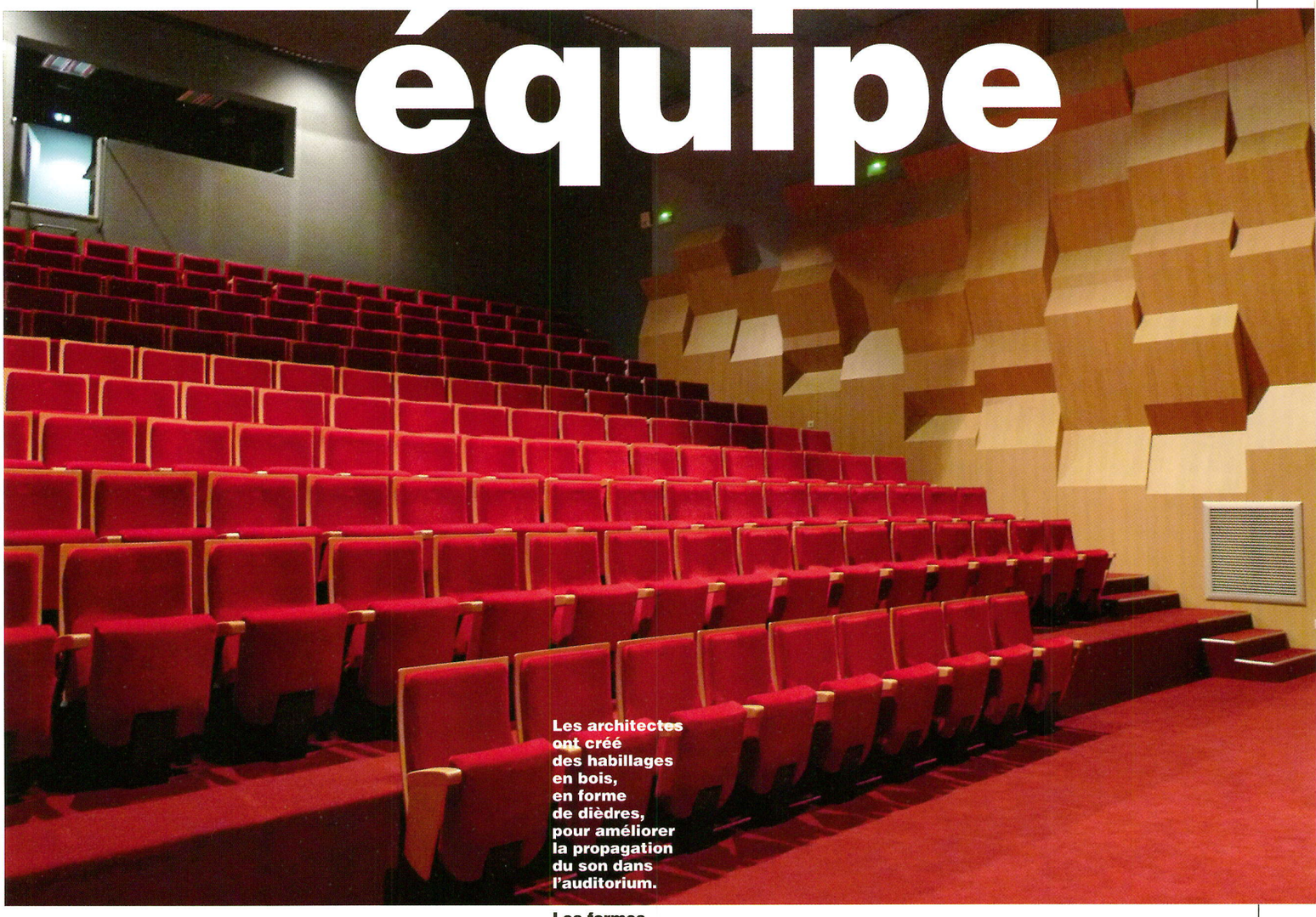

Les architectes ont créé des habillages en bois, en forme de dièdres, pour améliorer la propagation du son dans l'auditorium.

Les formes "cassées" sont là pour empêcher la réverbération, afin que les sons se répandent de manière homogène.

A l'origine du projet, il y a d'abord la volonté des élus de l'agglomération de réunir deux écoles de musique, celles de Domérat et de Montluçon, pour proposer un véritable conservatoire, aucune des deux ne correspondant aux normes acoustiques actuelles. Mais il a fallu convaincre les parents de quitter l'ancienne école de Montluçon installée dans un parc à côté du théâtre des Fédérés et transformée aujourd'hui en médiathèque municipale. Intégrer aussi leurs demandes dans le programme. Expliquer enfin aux enseignants l'intérêt de ce transfert, d'autant plus que l'objectif consistait également à mutualiser les moyens entre les deux villes.

Après six mois d'études et treize mois de chantier, avec un système conception-construction, exigé par le maître d'ouvrage, le nouveau conservatoire a ouvert ses portes en début d'année. « *Les réponses apportées par notre groupement avec GFC Construction ont permis d'affiner le programme,* soulignent les maîtres d'œuvre, *mais la procédure demande aux architectes et à l'entreprise un effort supplémentaire, qui se retrouve ensuite sur le chantier, car le dialogue engagé dès le départ peut ainsi se poursuivre. En fait, elle profite surtout au maître d'ouvrage. Avec ce système, l'équipe qui perd n'est pas rémunérée à la hauteur du temps passé.* »

Contenu dans un volume relativement « *compact et monolithique* », avec une SHON d'un peu plus de 4 000 mètres carrés, le bâtiment se développe sur un étage. Au fur et à mesure de la construction, des réunions avec les riverains ont permis de leur expliquer l'évolution du projet. Sa localisation entre dans le cadre d'un vaste programme de rénovation, retenu par l'ANRU, agence nationale de renouvellement urbain.

▶▶▶

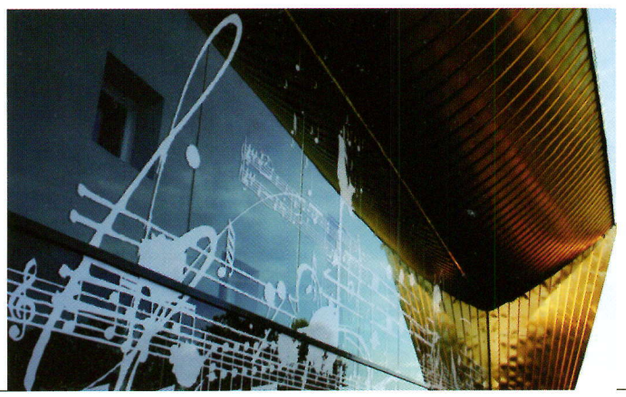

Fabien Barral, graphiste et designer, a assuré la cohérence graphique de l'ensemble du projet.

Par sa forme et le mouvement qu'elle inspire, l'entrée principale, monumentale, en cuivre gold, rappelle une scène ou un instrument.

▶▶▶

Il vise à requalifier et à recomposer le quartier de l'ancien canal de Berry. Cet équipement est donc appelé à jouer un rôle majeur et même emblématique dans la reconquête de ce quartier. « *Les élus ont souhaité créer des fonctions différentes, en mélangeant logements et équipements publics* », insiste Philippe Hebras, l'un des architectes.

Appelé à rayonner au-delà de l'agglomération, le conservatoire multiplie les salles d'enseignement, les grandes salles de pratiques instrumentales : chœur, chant, jazz, musique traditionnelle ou assistée par ordinateur, percussions, mais aussi les salles d'art dramatique, sans oublier l'auditorium de 200 places, ni la scène de 120 mètres carrés pour les artistes, sur lesquels a travaillé Roland Roussel, scénographe et chanteur. D'autres salles ont également été prévues, tels l'espace d'éveil musical, une parthothèque, ou encore un centre de documentation. Cet outil pédagogique doit non seulement élargir les disciplines enseignées mais aussi servir à développer les interventions en milieu scolaire et le soutien aux musiciens amateurs.

La qualité du son

Dans un équipement comme celui-ci, l'acoustique joue un rôle évidemment important. D'autant plus que les architectes ont imaginé un système de panneaux pivotants pour modifier la configuration de l'auditorium et de la scène, et offrir ainsi aux artistes, musiciens, chanteurs ou acteurs, une salle modulable. Des calculs extrêmement pointus qu'ils ont confiés à Yohan Lechevalier, acousticien et musicien. Ils ont créé des habillages en bois, en forme de dièdres, pour améliorer la propagation du son dans la salle. Mais ils auraient pu travailler avec d'autres matériaux. Les formes « cassées » sont là pour empêcher la réverbération, afin que les sons se répandent de manière homogène. «*Je dessinais et lui validait les calculs* », se souvient Philippe Hebras.

Chaque salle est conçue comme une boîte en béton indépendante par rapport aux autres, dissociée de la dalle sur laquelle repose l'édifice. Aucune liaison n'existe d'une salle à l'autre. Deux murs opposés ne sont jamais parallèles, afin que le son puisse porter dans toutes les directions. Murs, sols et plafonds dépendent des instruments joués dans la salle. Pourrait-il en être autrement entre les cuivres et les vents, par exemple ? Les cloisons sont donc protégées par des laines de roches, des résilients à base de caoutchouc ou des dalles à ressort pour les percussions. Les grands volumes augmentent la qualité du son. Mais là se pose, comme pour tous les projets, la difficulté de concilier les contraintes architecturales et financières.

Situé au commencement du quartier, le conservatoire sert de référence pour les autres projets. Par sa forme et le mouvement qu'il inspire, l'entrée principale, monumentale, en cuivre gold, rappelle une scène ou un instrument. De grandes façades vitrées expriment l'ouverture sur la ville et assurent la transition entre le conservatoire et l'agglomération. Chacune d'entre elle possède une approche différente. L'une regarde la ville, l'autre par laquelle arrivent les décors et les artistes est plutôt fermée… Au-dessus du parvis, qui accueille les élèves, une « boîte » surélevée, recouverte elle aussi de cuivre gold perforé, a permis la reproduction de la tête d'André Messager, célèbre compositeur, une œuvre de Fabien Barral, graphiste et designer.

A l'intérieur, le cheminement s'organise autour de l'auditorium, logé au cœur du bâtiment, point de mire des élèves. Les architectes l'ont traité en béton brut lazuré pour qu'il apparaisse comme une matière vivante. Au-delà de la forme et de l'acoustique, ils ont souhaité un travail artistique, à mi-chemin des notes et des lettres, pour la signalétique, pour repérer les instruments, et avec un code couleurs pour la rendre plus claire et plus lisible aux enfants. La cohérence graphique est assurée de la carte de visite à l'affiche de l'inauguration et aux programmes. Une recherche a donc été menée à tous les niveaux pour que les utilisateurs – élèves, enseignants, public – se sentent à l'aise et que les habitants l'intègrent dans leur vision.

Architectes :
CHM (Nicolas Carles, Philippe Hebras et Claude Maitrias), Clermont-Ferrand (63)
Maître d'ouvrage :
Communauté d'agglomération Montluçonnaise
BET :
Altais (Structures), Laclautre (Fluides), Echologos Auvergne (Acoustique)
Entreprise générale :
GFC Construction
Scénographe :
Roland Roussel
Graphiste/ Designer :
Fabien Barral
Coût des travaux :
6,3 millions d'euros HT

Pour regrouper, sur un seul site, son siège social et le pôle d'interventions, la SEMERAP a choisi le parc européen d'entreprises de Riom, central par rapport à ses activités. Après une consultation d'architectes et deux tours de table, un projet moins ambitieux a été retenu, qui préserve néanmoins les grandes lignes du projet initial.

Le premier projet.

Dans le schéma d'aménagement général, la position des différentes fonctions n'a pas bougé. Le siège social profite de la meilleure situation. Un autre bâtiment regroupe les bureaux du pôle d'intervention et les garages sont répartis à l'arrière en quatre unités pour rester dans des proportions identiques aux autres entreprises du Parc.

Photos : Jérôme Pallé

La SEMERAP à Riom

Sur un seul site

Plus qu'un projet d'architecture, il s'agit d'un programme global d'aménagement d'un site sensible, de grande dimension, qui devait permettre à la SEMERAP d'être la vitrine du parc européen d'entreprises », précise Denis Ameil, architecte. En s'installant à la sortie nord de Riom, sur un site exceptionnel de trois hectares, qui s'ouvre à la fois sur la chaîne des puys et le centre ancien de Riom, la société a souhaité renforcer son identité en insistant sur la qualité de l'environnement. Elle a voulu rappeler à tous ses clients *« son intérêt et son implication dans la protection, la valorisation et l'exploitation « intelligente » d'une ressource naturelle majeure qu'est l'eau, son métier d'origine »*. Et, en même temps, devenir plus efficace en réunissant tous ses services : le siège, le pôle d'interventions et les garages. Par sa conception et le choix des matériaux mis en œuvre, le projet original allait jusqu'au bout de la logique et de la démarche du développement durable.

Mais l'architecte a dû revoir son premier projet à la baisse pour entrer dans l'enveloppe financière fixée par la SEMERAP. Sans pour autant renier les principes d'origine, reconnaît-il : *« Nous sommes descendus simplement d'un cran au niveau de la qualité environnementale. Le nouveau projet répond aux cibles fixées dans la démarche H.Q.E. »*. Il n'a donc rien changé à la composition, ni à la forme ou à la distribution générale des bâtiments. Il a supprimé, par exemple, la double paroi en bois pour la façade du siège social, qui permettait d'obtenir un équilibre thermique naturel des locaux, en les remplaçant par des brise soleils orientables en aluminium. Une peau métallique recouvre maintenant les garages avec l'intégration de panneaux en bois. Le bassin, envisagé au départ au pied du siège social, a lui aussi disparu, comme la végétalisation des toitures et des espaces intérieurs. Des détails, certes, qui ne remettent pas en cause le projet global, mais qui se remarquent quand même dans la mouture définitive.

La possibilite de s'agrandir

Finalement, le nouveau projet a prévu le maintien d'une relation des bâtiments avec l'environnement immédiat à travers le traitement paysagé des espaces extérieurs plantés d'essences locales et la réduction des surfaces revêtues et imperméabilisées afin de privilégier les aires de stationnement en stabilisé de pouzzolane. Il met en œuvre des matériaux naturels inaltérables, faciles à entretenir, tels que les panneaux bois labellisés et les façades en aluminium et verre. Et la conception des structures permet de préserver la flexibilité des locaux pour qu'ils puissent évoluer dans le temps. La conception des bâtiments, dans leur orientation, réduit le chauffage et l'utilisation généralisée des brise soleils extérieurs, réglables pendant la période estivale, limite l'utilisation de la climatisation.

Dans le schéma d'aménagement général, la position des différentes fonctions n'a pas bougé. Le siège social profite de la meilleure situation. Il se développe sur deux niveaux afin de donner une échelle à l'édifice nécessaire à sa bonne perception de l'extérieur et à son rôle de vitrine du parc d'entreprises. A l'étage, les bureaux de la présidence et de la direction sont prolongés par une terrasse avec une vue panoramique. Les diverses unités s'organisent à partir du hall d'entrée et d'exposition. Les bureaux sont situés en façade, desservis par un espace central regroupant les locaux d'archives, de détente et de reproduction. Un autre bâtiment regroupe les bureaux du pôle d'intervention et les garages sont répartis à l'arrière en quatre unités le long de la voie de desserte, pour rester dans des proportions identiques aux autres entreprises du Parc. L'implantation en plusieurs bâtiments assure également une grande souplesse dans la réalisation des extensions et limite les risques d'incendie toujours présents dans les espaces de stationnement des véhicules.

Le nouveau projet maintient une relation des bâtiments avec l'environnement et utilise des matériaux naturels inaltérables, tels que les panneaux bois labellisés et les façades en aluminium et verre.

SEMERAP : Société d'Economie Mixte pour l'Exploitation des Réseaux d'eau et d'Assainissement et la protection de l'Environnement. Créée en 1975, à l'initiative des élus locaux, qui souhaitaient disposer d'une structure totalement indépendante leur permettant de développer une activité dans le domaine de l'eau et de l'environnement, la SEMERAP regroupe cent-soixante-dix communes du Puy de Dôme et quelques unes dans l'Allier depuis 2002.

Architecte :
Denis Ameil, Chamalières (63)
Maître d'ouvrage :
SEMERAP
BET :
Secob (Structures) / Choulet (Fluides)
Economiste :
Laurent Beraud / Ecib
Coût des travaux :
4,376 millions d'euros HT

www.louisgeneste.com

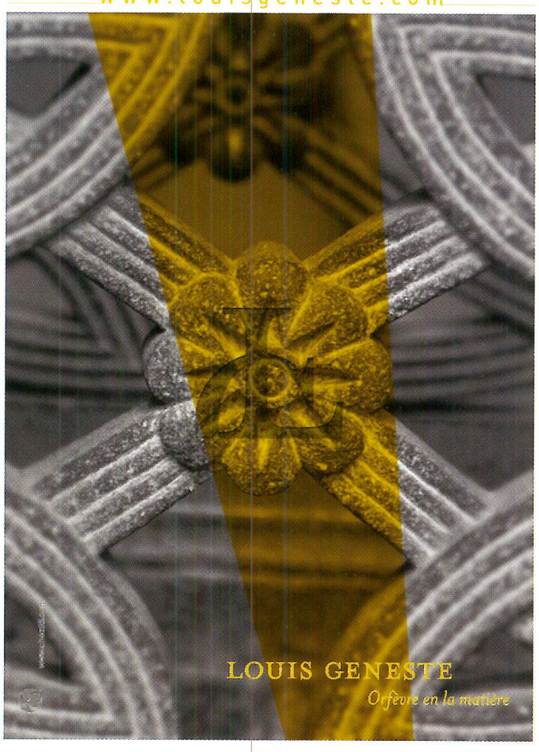

30, rue Gutenberg - Clermont-Fd
t. 04 73 98 50 70

EUCLID
INGENIERIE

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES BATIMENT
TOUS CORPS D'ETAT :

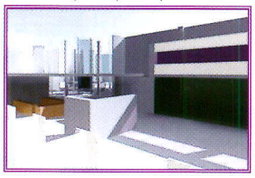

Génie civil : Structure béton, structure acier, structure bois.

Fluides : Chauffage, climatisation, ventilation, traitement d'air, plomberie-sanitaire, fluides médicaux, énergies renouvelables.

Electricité : Courants forts et faibles, réseaux informatiques.

Economie de la construction : Métré, établissement de pièces écrites.

V.R.D. : Voirie et Réseaux Divers, aménagements extérieurs.

Cuisines collectives et Buanderie : études techniques, conception, mises aux normes.

C.S.S.I. : Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie.

O.P.C. : Ordonnancement, Pilotage et Coordination.

H.Q.E. Haute Qualité Environnementale.

Coordination S.P.S. : Sécurité et Protection de la Santé.

10, rue Becquerel BP 123
63110 BEAUMONT

Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77

contact@euclid-fr.com

www.euclid-fr.com

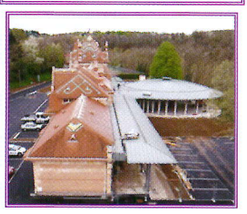

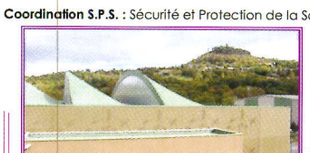

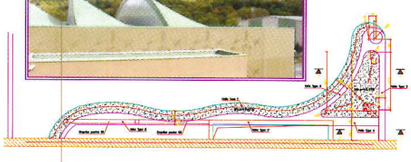

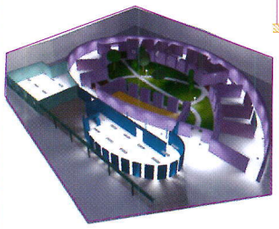

La façade occidentale dominée par le large balcon de l'appartement de Pincot.

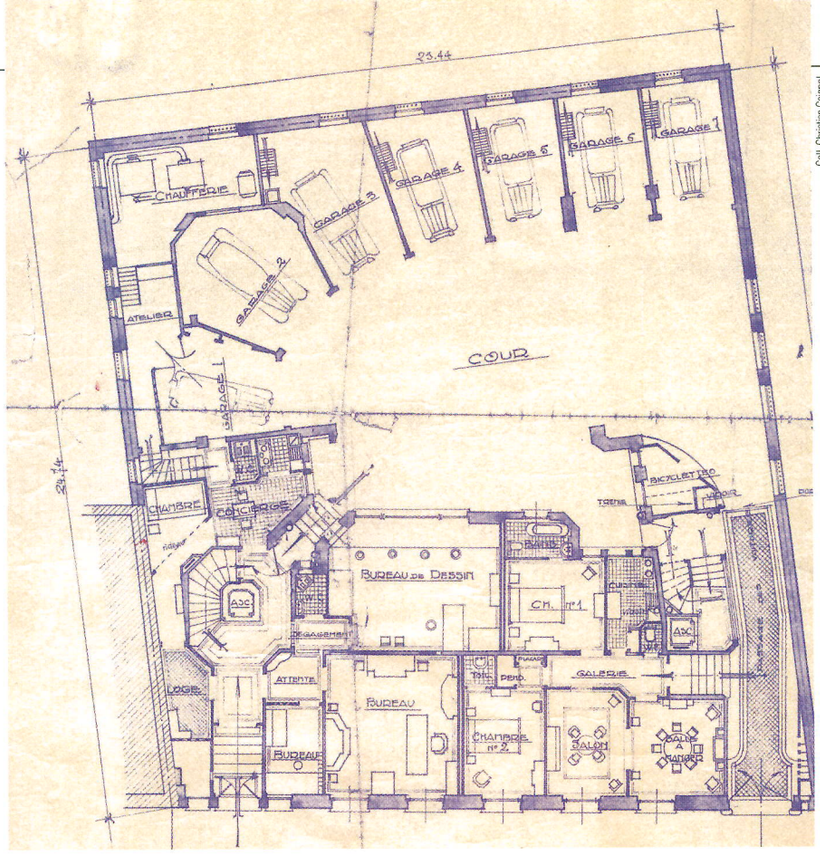

Coll. Christian Cagnol.

Le plan du rez-de-chaussée, avec l'agence de Pincot, novembre 1933.

Immeuble, 11-11 bis boulevard Duclaux à Clermont-Ferrand.

En concevant ce grand bâtiment de style Art déco, l'architecte Ernest Pincot s'adressait au marché émergent de la copropriété.

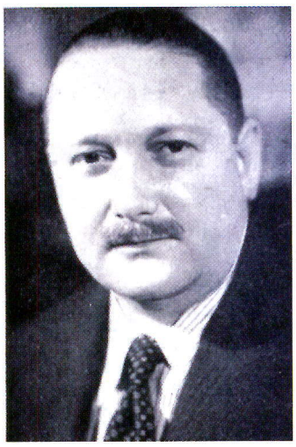

Dictionnaire national des contemporains, éd. Lajeunesse, 1939, t. III, p. 539.

Un portrait d'Ernest Pincot (1939).

L'intérieur du hall d'entrée nord.

Quand les **copropriétés** prirent de la hauteur

Dans l'Entre-deux-guerres, pour répondre aux besoins de la classe moyenne, les immeubles en copropriété se multiplièrent. Disposant du dernier confort et mettant en commun les charges, situés dans des quartiers défendus *« à l'isolé de fortune moyenne par le prix du terrain » (1),* ils s'avéraient moins coûteux à la construction et à l'entretien que la maison individuelle.

Si Ernest Pincot conçut la cité des Habitations à bon marché de Chamalières (rues Ribot, Forest, Buisson), l'essentiel de ses œuvres connues relève d'un registre plus dispendieux. Architecte DPLG en 1921, Pincot fut de 1921 à 1930 architecte de la Ville de Clermont-Ferrand, puis il devint en 1931 architecte en chef du département du Puy-de-Dôme (2).

Comme un grand nombre de ses confrères, Pincot mena une activité de promoteur. Ainsi, pour l'immeuble des 11 et 11 bis boulevard Duclaux, il fut à la fois commanditaire et architecte. Propriétaire du terrain, il proposa à des clients l'acquisition d'appartements dans ce nouvel édifice dont il dressa les plans et dirigea la construction. L'emplacement de la parcelle était l'un des atouts de l'opération : elle se situait face à l'imprimerie de la Banque de France, dans un quartier proche du centre-ville et au caractère résidentiel de plus en plus affirmé. Pincot dessina un bâtiment de plan en « U », avec une cour intérieure ouverte vers l'est dans laquelle se trouvaient des garages automobiles. Deux escaliers et deux ascenseurs desservaient dix-sept logements répartis sur sept niveaux. L'architecte se réserva une grande partie du 6e étage. La présence de nombreuses chambres de domestiques et d'une loge de concierge dénotait du *standing* de la résidence.

Par son emplacement et sa hauteur, l'immeuble pouvait ouvrir largement sa façade principale vers le panorama de la chaîne des puys. Pincot disposa donc à l'ouest les pièces de réception de chaque appartement et les agrémenta de balcons. Les puissants reliefs de ces « balcons-baignoires » animent fortement l'élévation. Pincot employa le style Art déco dans sa version épurée caractéristique des années 1930. Au répertoire floral, il préféra les effets géométriques des emboîtements de moulures et des aplats, et les amples volumes d'éléments architecturaux aux lignes simplifiées. Des incrustations de céramique émaillée apportèrent de discrètes touches de couleurs. Cette architecture sut séduire au-delà de son temps : le bâtiment est inscrit depuis 2002 sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Christophe Laurent,
Historien de l'architecture

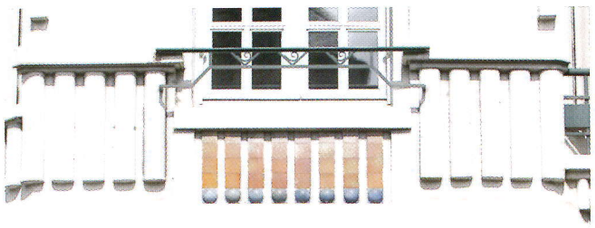

La porte bâtarde au nord de la façade ouest.

Projet : Octobre 1932
Mise en service : Avril 1934
Architecte et commanditaire : Ernest Pincot (1891-1941)

(1) Marius Lanquette, Co-propriété et immeubles de rapport à Clermont-Ferrand, *Paris, éd. Romance, [1935].*

(2) Ernest Pincot, Quelques réalisations, *Strasbourg, EDARI, 1935 ;* Un, deux… Quatre, *n° 105, 1996, n° 197, 2000.*

Photos : Christophe Damus

clin d'œil

Le cyclope

Vaisselle

À la maison on a changé le lave-vaisselle, le précédent est mort d'un arrêt cardiaque de lave-vaisselle, la pompe quoi. Il avait plus de 14 ans, c'est un âge plus que canonique pour un lave-vaisselle.

Le nouveau est formidable, il est développement durable. Il a des A partout en économie d'énergie, en consommation d'eau. Tu sais, le truc sur l'échelle des consommations, qui va du vert au rouge.

Alors qu'il fallait au moins 60 l à son prédécesseur pour faire une vaisselle, il ne consomme que 14 l d'eau pour un cycle complet.
Mais il y a un hic…

Il ne lave pas la vaisselle. Il la salit.

Il faut la laver avant. Enfin, la mettre dans le panier après l'avoir rincée abondamment.

En fait, quand ils te disent la consommation d'eau sur l'étiquette, ils ne tiennent pas compte du rinçage que tu fais avant.

Si tu mets les trucs sans les rincer, le machin, comme il lave avec la même eau recyclée, c'est-à-dire que l'eau elle repasse dedans, elle est broyée avec toute la merde qui est à l'intérieur, les débris de purée, les restes de risotto et de soupe...ça les répartit uniformément sur la surface des assiettes, et surtout des verres qui ont un joli aspect granité quand on regarde à travers et un toucher rugueux.

C'est pourtant un Allemand (on dit plus un boche, c'est pas politiquement correct).

Et pour la consommation électrique, je ne sais pas trop. Je sais que l'autre y mettait environ une heure. Celui-là il lui faut 2 h 38. Enfin c'est peut-être moins en fonction de la quantité de purée et de risotto qu'il a à digérer. Si l'eau est moins trouble, ça s'appelle la turpitude de l'eau je crois… Non, non, c'est la turbidité. Plus la turbidité (c'est-à-dire la quantité de merde qui est à l'intérieur de l'eau) est basse, plus il met moins longtemps. Mais en fait, quand c'est parti, on ne va pas rester devant le machin pour voir s'il gagne quelques minutes sur les 2 h 38.

Et puis là où il est performant en consommation électrique, c'est sur le séchage.
Avant il y avait une grosse résistance au fond qui consommait des mégawatts. Il lui fallait une centrale nucléaire à lui tout seul.

Maintenant, il y en a plus, il sèche par "condensation". Ça veut dire que quand c'est sec, et bien c'est encore mouillé. Il y a des petites gouttes partout du plus bel effet, surtout sur les couverts en inox.

En fait, quand la vaisselle est finie, elle ressort uniformément enduite de merde et mouillée…

C'est le progrès. Qu'est-ce qui faut pas faire pour sauver la planète, encore plus en ce moment avec ces histoires de fuite de pétrole qu'ils n'arrivent pas à colmater.

Mon lave-vaisselle, c'est la compensation indispensable à l'agonie des pélicans mazoutés, à la destruction de la forêt amazonienne, au trou dans la couche d'ozone, au réchauffement climatique.

Ma vaisselle est sale mais je m'en fous, c'est le prix à payer pour sauver la planète et donner aux générations futures, une vaisselle sale, et une planète propre.

Continuons nos efforts.

Le lave-linge donne des signes de fatigue… Demain, je me promènerais fièrement avec des chemises grises, des chaussettes sales, et des slips approximatifs, mais la tête haute.

livre

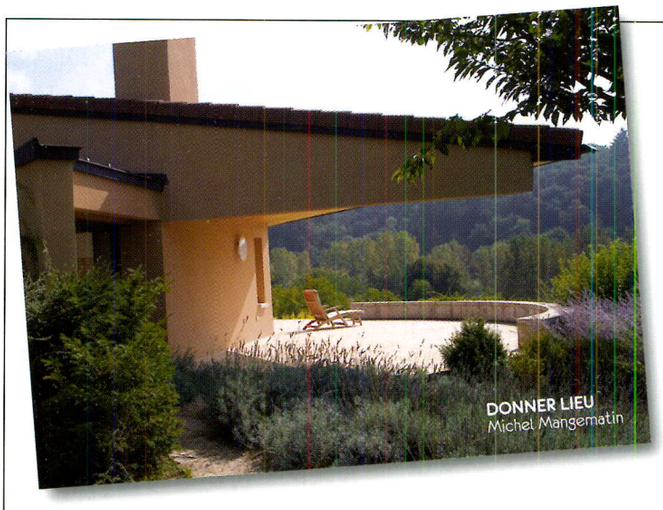

ERRATA : dans l'article consacré au prochain livre de Michel Mangematin et Chris Younes,

« Donner lieu, Architecture et philosophie », une erreur s'est glissée dans le nom de l'éditeur. L'ouvrage sortira en fait aux éditions Archibooks, en principe à l'automne. Il présente, à travers des plans, des esquisses et des photos une sélection de maisons conçues par l'architecte. Michel Mangematin s'inscrit dans la lignée de grands architectes, tels que Aalto, Mies Van der Rohe ou Le Corbusier, où l'expérience architecturale est celle de « *l'événement du sentir esthétique qui sort l'homme de sa somnolence* ». Ses maisons, à la fois singulières et discrètes, parlent du sens de l'habiter et du construire.

Le livre est vendu 21,90 € en souscription.
Contact : Nicolas Vernoux-Thélot /
Tél. 01 75 43 08 02 / insitu@insitu-architecture.fr

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE
CHRISTOPHE CAMUS
Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

Elle se voit de loin et devient un véritable repère visuel sur la rive gauche du lac d'Allier, y compris la nuit avec ses petites lumières bleues.

Vichy

La tour des juges

Les architectes n'ont disposé que de sept mois pour revoir entièrement la Tour des Juges, construite dans les années soixante, afin d'accueillir en mai dernier la coupe du monde de canoë-kayak puis le championnat du monde courant 2011. Un délai qui avait inquiété le président de la Fédération française. Aujourd'hui, la Tour des Juges, inaugurée quelques jours avant la compétition, présente toutes les « caractéristiques requises, en terme d'accueil comme de logistique. » Jusqu'au bout, il a fallu millimétrer les interventions, avec les mêmes contraintes souvent que dans les établissements scolaires (1), mais avec, cette fois-ci, une exigence supplémentaire, celle d'utiliser de grandes barges flottantes, pour assurer la réfection de la façade avant, au raz de l'Allier.

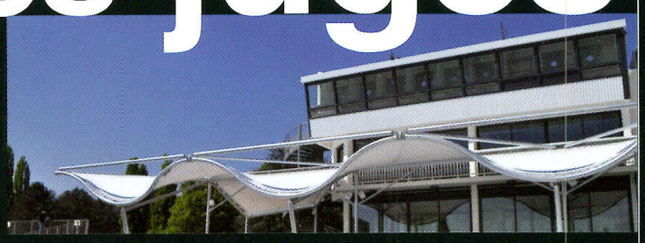

Les architectes ont rajouté une tribune de 110 places, juste en face de la ligne d'arrivée, recouverte d'une toile, tendue sur des structures métalliques, dont le mouvement rappelle les petites vagues qui se forment sur le plan d'eau.

De l'ancienne Tour, les architectes ont gardé principalement l'ossature et mis aux normes sportives l'installation à partir d'un cahier des charges établi par les Fédérations de canoë-kayak et d'aviron, prévoyant les différentes surfaces nécessaires à la salle de presse, les deux salles de réunion, le nombre et le type de locaux, la configuration de la salle accueillant les juges… De nouveaux locaux ont ainsi été créés à côté de l'ancienne Tour, reliés aux anciennes installations par des passerelles, et un escalier de secours, rajouté dans la version actuelle, pour répondre aux nouvelles normes de sécurité. Un ascenseur favorise l'accessibilité ainsi qu'une rampe d'accès prévue pour les handicapés à partir du plan d'eau, l'édifice étant surélevé en cas d'inondation.

Une idee de vagues

Dans le projet, le public n'a pas été oublié non plus, avec une tribune de 110 places, juste en face de la ligne d'arrivée, recouverte d'une toile, tendue sur des structures métalliques, dont le mouvement rappelle les petites vagues qui se forment sur le plan d'eau. « *En augmentant la hauteur de la Tour et en organisant des jeux de lumière durant la nuit, nous avons cherché à renforcer son image, pour qu'elle devienne un repère visuel auprès des sportifs et des organisateurs de compétitions mais aussi de tous les vichyssois* », explique Jean-Luc Darqué, architecte. Visibles depuis l'autre rive de l'Allier, où les constructions se sont multipliées au cours de ces dernières décennies et où la ville a organisé un lieu de promenade, mais aussi du pont-barrage, les nouvelles installations viennent renforcer cette image que la municipalité veut développer.

Des améliorations technologiques, en terme de téléphonie, de connectique, d'informatique, pour suivre les performances des sportifs, font de la Tour un équipement de pointe en termes de télécommunications. La télévision peut, maintenant, filmer les arrivées en cas de contestation, et les images être retransmises en direct sur les chaînes de télévision. Athlètes, accompagnateurs et journalistes, soit plusieurs centaines de personnes dans le cadre d'une compétition internationale, ont pu apprécier les installations, terminées quelques jours avant leur arrivée. Avec cette nouvelle Tour des juges, Vichy renforce indéniablement ses atouts de ville sportive.

(1) Se reporter au dossier sur les établissements scolaires dans le numéro 51 d'*Auvergne Architectures*.

Un repère visuel.

Architectes :
Bernard Banvillet et Jean-Luc Darqué, Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)
Maître d'ouvrage :
Ville de Vichy
BET : Betmi (Structures béton) / Gretco (Fluides) / Asteo (Toile tendue)
Economiste :
IFTC
Coût des travaux :
1,5 million d'euros HT

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et consœurs récemment inscrits à notre Tableau : Emilie Couderc, Claire Verrière. Toutes nos félicitations à Francine Imholz et Aimé Vernay pour l'honorariat de la profession

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Repres. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
COURNON Puy-de-Dôme	**Construction de 60 logements sociaux mixtes locatifs et en accession sur la commune de Cournon, rue du Commerce et avenue de l'Allier**	Logidôme	16-mars-10 Ménis-Lerner	**Mouraire-Ressouche-Foury-Roul/ Cristina/ Sextant/**	03-juin-10 Ménis-Lerner	**Cristina/**	**4,3 M € HT**
AVERMES Allier	**Requalification du Parc des Expositions**	Communauté d'Agglomération de Moulins	31-mars-10 Courant	**Bonneville/ Guillot/**	26-mai-10 Celiqua, Courant Moinard-Blanchet/ Bruhat-Bouchaudy/ Lerner-Ménis-Noailhat/	**Bruhat-Bouchaudy/**	**2,6 M € HT**
MOULINS Allier	**Extension du Service de Radiothérapie et Création d'une Unité de Reconstitution des Cytostatiques**	Centre Hospitalier Moulins Yzeure	17-mars-10 Soulas-Perrot	**C.R.R./ Soulas-Perrot T.L.R./**	25-mai-10 Soulas-Perrot T.L.R./	**C.R.R./**	**1,5 M € HT**
BEAUMONT Puy-de-Dôme	**Restructuration de l'Hôtel de Ville**	Ville de Beaumont	04-févr-10 Ménis-Lerner	**Barré/ Bruhat-Bouchaudy/**	27-mai-10 Bouesnard X'Téo/	**Bruhat-Bouchaudy/**	**2,9 M € HT**

Archicontemporaine.org

Un site pour transmettre l'architecture

Architectes, présentez vos réalisations au public le plus large...

Le site Internet archicontemporaine.org est une base de données d'images et de documents alimentée par les architectes eux mêmes. La profession peut ainsi publier ses réalisations, et le grand public découvrir la production contemporaine en France. Tous les architectes auteurs de projets en Auvergne peuvent nous les adresser : un comité de sélection retiendra ceux qui représenteront l'architecture contemporaine de la région.

L'objectif de la Maison de l'Architecture est de faire connaître la qualité architecturale et urbaine en Auvergne, sa diversité, ses richesses. L'architecture est une expression de la culture, et sa diffusion "tous azimuts" est la raison d'être, depuis de nombreuses années, du réseau des maisons de l'architecture. Ce site s'adresse donc à tout "usager de l'architecture", qui peut naviguer entre les thématiques – habitat, équipements et activités, urbanisme et paysage…

Téléchargez le guide de l'utilisateur sur le site, et soumettez vos réalisations à l'aide du formulaire qui vous est proposé.

maison de l'architecture Auvergne

AUVERGNE ARCHITECTURES

Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil régional de l'Ordre des Architectes.

Nom .....

Société ou Organisme .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal .....Ville .....

Date.....Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du réglement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne, 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

DE BUSSAC
COMMUNICATION IMPRIMÉE

DE BUSSAC
MULTIMÉDIA

« Ensemblier coordinateur d'Auvergne Architectures »

DE BUSSAC COMMUNICATION

DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

IMPRIMÉS
WWW.GDEBUSSAC.FR
04 73 42 31 00

INTERNET
WWW.DEBUSSAC.NET
04 73 40 65 65

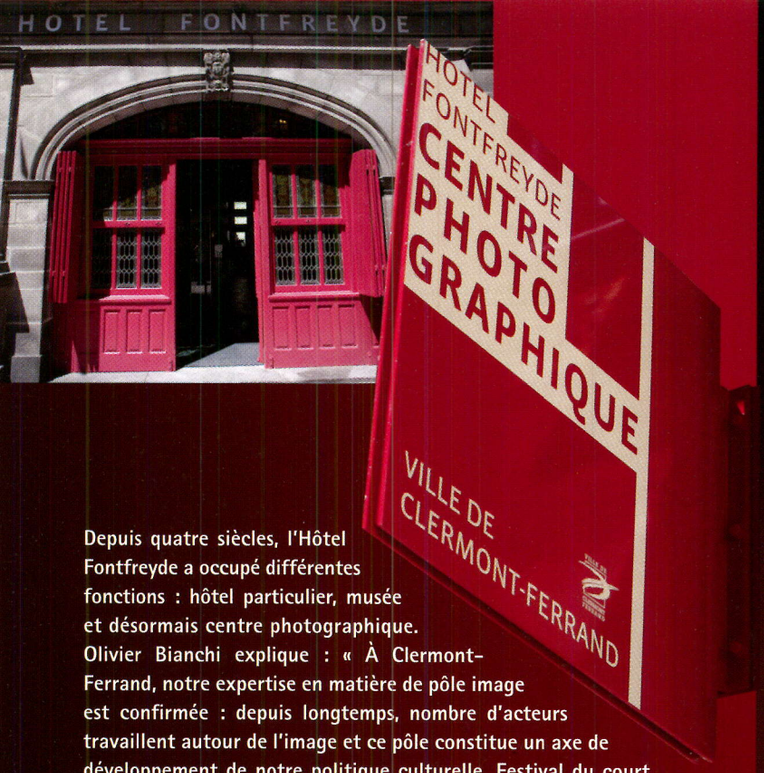

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Depuis quatre siècles, l'Hôtel Fontfreyde a occupé différentes fonctions : hôtel particulier, musée et désormais centre photographique. Olivier Bianchi explique : « À Clermont-Ferrand, notre expertise en matière de pôle image est confirmée : depuis longtemps, nombre d'acteurs travaillent autour de l'image et ce pôle constitue un axe de développement de notre politique culturelle. Festival du court métrage, Vidéoformes, Biennale du carnet de voyage, Traces de vies sont autant de manifestations emblématiques de cette approche. L'image fixe avait quant à elle besoin d'un lieu qui lui soit dédié. Le Festival Nicéphore comme la résidence photographique de la Ville de Clermont-Ferrand ont contribué au développement de la photo sur notre territoire et nous avons constitué un fonds significatif d'œuvres de grands photographes internationaux. L'Hôtel Fontfreyde a déjà accueilli des expositions photographiques, plébiscitées par le public. L'attente des Clermontois et des habitants de l'agglomération, assortie du travail des acteurs du champ photographique, appelait la création d'un lieu réservé à cette discipline artistique. Je dirai pour conclure que la Ville s'était fixé comme objectif la création d'un lieu dédié aux expositions. L'art contemporain a trouvé sa place à La Tôlerie, la photo a désormais la sienne à l'Hôtel Fontfreyde. »

Jean-Claude Malartre, designer architecte

« Il s'agissait de mettre en scène un espace d'exposition modulable destiné à la photographie contemporaine dans un bâtiment historique remarquable. Mettre en valeur les œuvres, augmenter les surfaces d'affichage, tout en respectant les éléments d'architecture… C'est le bâtiment qui a guidé mon travail, en concertation avec la Conservation régionale des Monuments historiques et le service de l'Architecture et du Patrimoine. »

Service de Communication Ville de Clermont-Ferrand - Photos : Danyel Massacrier

L'Hôtel Fontfreyde devient centre photographique

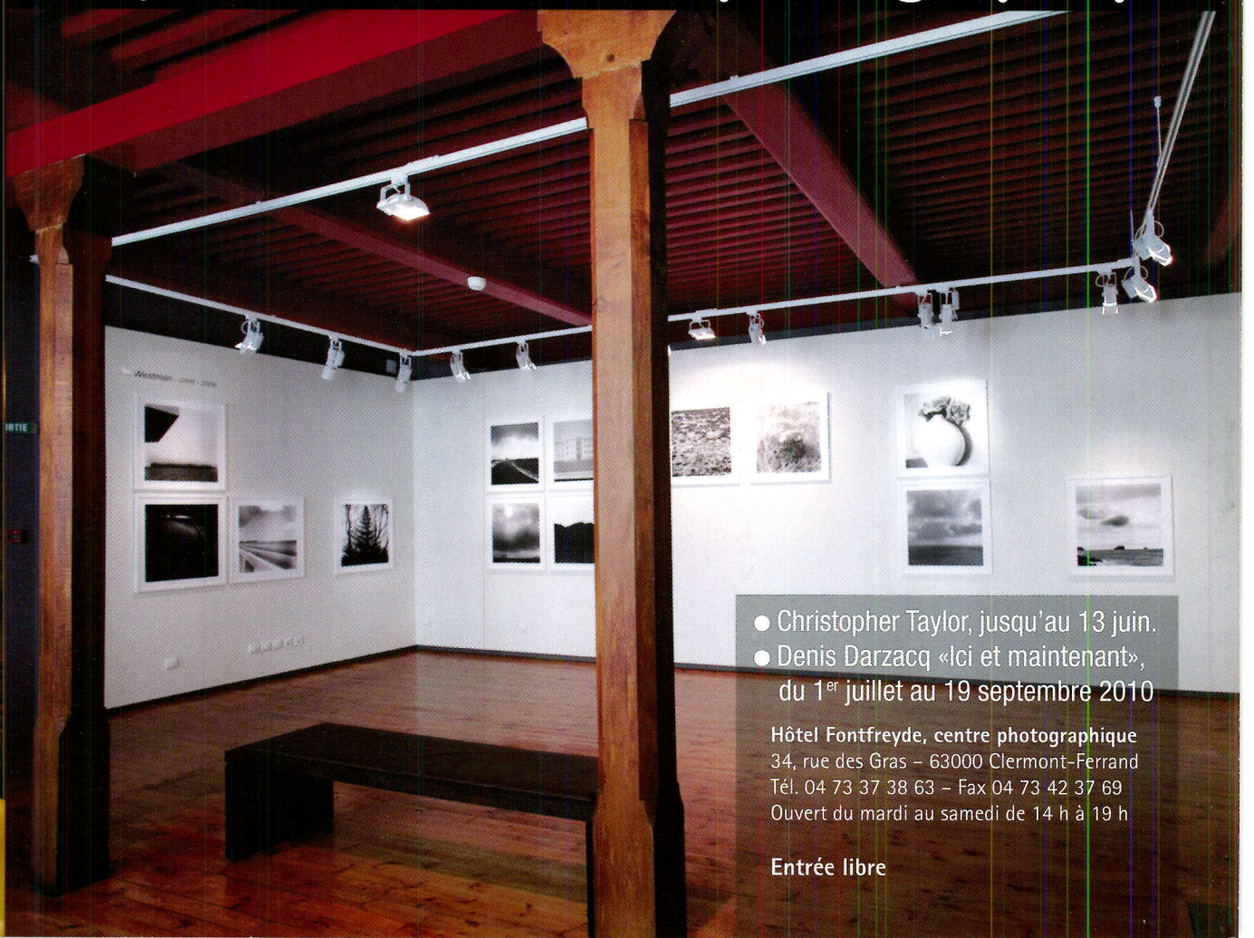

- Christopher Taylor, jusqu'au 13 juin.
- Denis Darzacq «Ici et maintenant», du 1er juillet au 19 septembre 2010

Hôtel Fontfreyde, centre photographique
34, rue des Gras – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 37 38 63 – Fax 04 73 42 37 69
Ouvert du mardi au samedi de 14 h à 19 h

Entrée libre